



A trois mois des élections législatives

## Le message de Bedoui aux partis politiques

A trois mois des élections législatives, l'Administration craint l'abstention, car il s'agit de la légitimité de l'institution législative, à savoir l'Assemblée populaire nationale (APN).

Page 3

Abdelmalek Boudiaf

## Le projet de loi sur la santé reporté, non retiré

Page 3

Recettes douanières en dix ans d'association avec l'UE

## Un manque à gagner de 700 milliards de DA

L'Accord d'association avec l'Union européenne (UE), en vigueur depuis 2005, en dépit de quelques facilités et autres exonérations fiscales qu'il a procurées pour certains produits algériens exportables, reste en défaveur de l'économie algérienne.

Page 2



Reliefs du centre et de l'est du pays

## La neige à partir de 600 mètres

Page 4



## Les droits TV de la CAN, otages de la Françafrique La Coupe d'Afrique contrôlée par la France ?

caines, loin de ce qu'on appelle désormais le «diktat» sur les droits TV. Voilà une bonne nouvelle, vu le prix des matchs (entre 1 et 2 millions de dollars !) et les tarifs d'abonnements exigés par les chaînes de télévision satellitaires opérant sur la région Mena (Moyen-Orient et Afrique du Nord). Il n'est pas normal que la population d'un pays donné ne puisse pas accéder librement ou à un prix abordable au droit de suivre son Equipe nationale, sachant la ferveur que suscite ce sport auprès des foules. Sauf que l'initiative des autorités algériennes pose bien des questions sur sa faisabilité et va sans aucun doute se heurter à beaucoup d'obstacles. Le premier, c'est qu'on se réveille en retard après que tout un système s'est mis en place : la Confédération africaine de football (CAF) accorde à qui bon lui semble les

droits TV sur une période donnée et les Fédérations nationales regardent ailleurs. Pire, elles reconduisent sans sourciller le président de la CAF, Hayatou, d'un mandat à un autre. Il n'y aura probablement que l'Egypte pour soutenir la démarche algérienne. La justice égyptienne a, en effet, entamé une procédure pour enquêter sur l'attribution des droits TV de la CAN, vu que le siège de la CAF est au Caire et que celle-ci obéit aussi aux lois de ce pays. Mais l'Egypte est-elle vraiment en guerre contre Hayatou ou n'est-ce là qu'une manœuvre des proches du président Al-Sissi pour obtenir de la CAF quelques concessions qui renforceraient sa popularité, à l'heure où l'Egypte marque son retour à la Coupe d'Afrique après une longue absence ?

Page 5

Tout en les appelant au dialogue

## Hadjar recommande la vigilance aux étudiants

Tout en appelant à la «vigilance», le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, a affirmé, hier à Alger, que les portes du dialogue étaient encore ouvertes devant les étudiants.

Page 4



Par Amine Bensafi

I n'est pas acceptable qu'on demande aux Africains de payer à prix fort le droit de suivre un spectacle fait par eux et pour eux. La Coupe d'Afrique des nations, sponsorisée par Total et diffusée par Lagardère, doit être désormais décolonisée.

Le DG de l'Entv, Tewfik Khelladi, vient de déclarer que l'Algérie va entamer des démarches au sein de l'Union africaine pour permettre à toutes les populations du continent de suivre les compétitions afri-



Recettes douanières en 10 ans d'association avec l'UE

# Un manque à gagner de plus de 700 milliards de DA

L'Accord d'association avec l'Union européenne (UE), en vigueur depuis 2005, en dépit de quelques facilités et autres exonérations fiscales qu'il a procurées pour certains produits algériens exportables, reste en défaveur de l'économie algérienne.



Par M. Ait Chabane

Et pour cause, le bilan de ces 10 années d'association fait ressortir une balance nettement favorable aux Européens au détriment de l'Algérie qui ne parvient toujours pas à tirer profit des innombrables facilités prévues dans les clauses dudit accord. En chiffres, l'accord d'association avec l'UE a engendré un manque à gagner de plus de 700 milliards de DA aux recettes douanières algériennes depuis sa mise en oeuvre en 2005 jusqu'à fin 2015, selon les chiffres avancés par le sous-directeur à la direction des recettes et des recouvrements des douanes, Toufik Saci, lors d'une conférence de presse consacrée à la présentation du bilan des Douanes pour l'année 2016. En effet, rien qu'en 2016, ce manque à gagner en termes de recettes douanières s'est élevé à 120 milliards de DA et à 140 milliards de DA en 2015. «Dans d'autres pays, la mission fiscale de la Douane est en déclin en faveur des missions économique et sécuritaire (de

cette institution). En Algérie, beaucoup d'efforts sont consentis pour consolider le rôle fiscal des Douanes afin de maintenir les recettes des recouvrements à ce niveau (de 1 000 milliards de DA)», a indiqué le même responsable. Seule consolation, l'accord d'association avec l'UE a permis l'optimisation des recouvrements globaux de l'administration des Douanes qui ont avoisiné les 1 000 milliards de DA en 2016, soit 40% de l'ensemble de la fiscalité ordinaire de l'Etat. Par ailleurs, la balance commerciale de l'Algérie a enregistré un déficit de 17,84 milliards de dollars (mds usd) durant l'année 2016, contre un déficit de 13,71 mds usd en 2015, soit un creusement de déficit de 4,8%, a indiqué, hier à Alger, le directeur des relations publiques et de l'information à la direction générale des Douanes, Djamel Brika. Les exportations ont reculé à 28,88 mds usd en 2016 contre 34,66 mds usd en 2015, soit une chute de 16,7%, a-t-il souligné lors d'une conférence de presse consacrée à la présentation des bilans des douanes pour l'année 2016. Quant aux

importations, elles ont également baissé mais à un moindre rythme pour se chiffrer à 46,72 mds usd en 2016 contre 51,7 mds usd en 2015, en baisse de 9,62%. Les exportations ont couvert les importations à hauteur de 62% en 2016 contre 67% en 2015. Pour ce qui concerne les exportations des hydrocarbures, elles se sont réduites en passant à 27,1 mds usd en 2016 contre 32,69 mds usd en 2015 (-17,12%). Les exportations hors hydrocarbures ont également baissé à 2,063 mds usd en 2016 contre 2,582 mds usd en 2015 (-20,1%). Les importations des produits alimentaires ont reculé à 8,22 mds usd en 2016 (contre 9,31 mds usd en 2015), alors que les importations des biens de consommation non alimentaires ont baissé à 8,27 mds usd (contre 8,67 mds usd en 2015). Des chiffres assez éloquentes qui renseignent sur la conjoncture difficile que traverse l'économie nationale. Une situation davantage aggravée ces deux dernières années suite à la chute brutale des recettes de la fiscalité pétrolière.

M. A. C.

## Légère baisse des recouvrements douaniers en 2016

Le montant des recouvrements douaniers s'est établi à 991 milliards de dinars en 2016, en baisse de 0,98% par rapport à 2015, sur fond du recul des importations de près de 10% durant l'année dernière, a indiqué hier la direction générale des Douanes (DGD).

La part des recettes perçues par la douane par rapport au total des recettes ordinaires du budget de l'Etat a été de 39,6% en 2016 contre 41,6% en 2015, souligne un rapport présenté à la presse par le directeur des relations publiques et de l'information de la DGD, Djamel Brika.

Cette légère baisse des recettes douanières s'explique notamment par la diminution de la valeur des importations calculée en dinars (qui constitue l'assiette fiscale)

passée à 5.115,13 milliards de dinars (mds DA) en 2016 contre 5 193,46 mds DA en 2015 (-1,5%).

D'ailleurs, la valeur des importations des produits du groupe «énergie et lubrifiants» a baissé de 40,74% en 2016 par rapport à 2015 dont essentiellement les carburants qui constituent un gisement fiscal important à l'importation tels le gasoil et l'essence super qui sont soumis à 30% des droits de douanes.

Les recettes budgétaires et les recettes affectées aux comptes d'affectation spéciaux ont enregistré des baisses de l'ordre de, respectivement, 1,05% et 7,38% alors que les recettes affectées à la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales ont enregistré une haus-

se de l'ordre de 0,07%.

Au cours du 2<sup>ème</sup> semestre 2016, les recouvrements douaniers ont enregistré une augmentation de 0,81% (497,41 milliards DA) par rapport au premier semestre de la même année (493,41 milliards DA).

En 2015, les recouvrements de l'administration douanière avaient été de 1 000,66 mds DA contre 908,47 mds DA en 2014, en hausse de 10,15% induite essentiellement par la dépréciation du dinar.

Pour rappel, les recettes douanières sont issues du recouvrement des droits de Douanes, de la TVA à l'importation, de la TIC ainsi que d'autres droits et taxes.

R. T.

Ligne ferroviaire Thénia-Tizi Ouzou

### Le premier voyage en train fixé pour le 15 avril

Le premier voyage en train sur la ligne ferroviaire Thénia-Tizi Ouzou aura lieu le 15 avril prochain, a annoncé hier le ministre des Travaux publics et des Transports, Boudjemaâ Talai, lors d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tizi Ouzou.

S'arrêtant sur l'état d'avancement de ce projet au niveau de la gare ferroviaire de Tadmaït à l'entrée ouest de Tizi Ouzou, le ministre a averti les entreprises en charge des travaux qu'aucun décalage des délais de livraison, de lancement des essais et de mise en service ne sera toléré, puisque le chantier a déjà accusé un retard de trois ans.

«L'Etat a dépensé 60 milliards de dinars pour la concrétisation de ce projet important pour la région. Je serai intransigeant sur le respect des délais de lancement des essais que vous avez fixé entre le 1<sup>er</sup> et 14 avril et la date de la mise en service effective et réelle de la voie ferrée qui est le 15 avril», a-t-il lancé, notamment en direction des responsables de l'Agence nationale d'étude et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (Anesrif) et la société nationale des transports ferroviaires (Sntf), ainsi que le groupement d'entreprises en charge des travaux.

Des élus locaux ont tenté de faire valoir l'opportunité de repousser les délais, faute de la persistance de certaines oppositions sur le tronçon devant accueillir une partie du projet au niveau de certaines localités comme Tadmaït et Draâ Ben Khedda en plus du retard dans le déplacement de 11 lignes électriques de haute et moyenne tension au niveau de Boumerdès et Draâ Ben Khedda.

Une thèse complètement rejetée par le premier responsable du secteur qui refuse d'entendre la moindre excuse au 15 avril prochain, date de démarrage du premier train qui transportera des voyageurs entre Tizi Ouzou et Alger en passant par Boumerdès.

Le projet de la modernisation de la ligne ferroviaire Thénia-Tizi Ouzou vers Oued Aïssi sur une distance de 50 km comporte, entre autres, neuf viaducs, 21 ponts rails, 11 ponts route et quatre tunnels au niveau de Thénia, Naciria, Tadmaït et Draâ Ben Khedda, ainsi que six gares à Si Mustapha, les Issers, Bordj Menaïel, Naciria, Tadmaït et Draâ Ben Khedda, en plus d'une halte à Boukhalfa. La wilaya de Tizi Ouzou compte deux autres projets de lignes ferroviaires actuellement en étude, à savoir celle qui reliera Draâ El Mizan et Delys et l'extension de ligne Thénia-Oued Aïssi vers Tamda et Azazga sur 25 km. Boudjemaâ Talai a inspecté également le projet de la réalisation de la pénétrante autoroutière reliant Tizi Ouzou à l'autoroute Est-Ouest au niveau de Djebahia sur 48 km et a donné des instructions fermes pour accélérer les travaux et trouver une solution définitive à la problématique des oppositions évoquées par le groupement d'entreprises algéro-turque.

Le taux d'avancement de ce projet dont le coût avoisine les 60 milliards de dinars ne dépasse pas les 30%, ce qui a poussé le ministre à préconiser la mise en service partielle du projet sur certaines parties qui seront finalisées dans les mois à venir.

«Les deux projets de la voie ferrée et la pénétrante de l'autoroute Est-Ouest ont coûté à eux seuls près de 20 millions de dinars aux caisses de l'Etat».

Cet argent mobilisé doit être utilisé et servir à quelque chose. Ce sont des projets d'utilité publique qui ouvriront toutes les voies au développement de la région et de toute l'Algérie. Il est donc inadmissible de céder sur de telles infrastructures ou cause de contraintes d'opposition ou d'expropriation. «Il faut appliquer la loi dans toute sa rigueur et prendre les mesures qui s'imposent pour relancer les travaux et achever les chantiers», a-t-il soutenu.

Ce projet comporte sept échangeurs, 37 ouvrages d'art dont 21 viaducs, deux tunnels à Draâ El Mizan (900 mètres) et Aït Yahia Moussa (700 mètres) et 48 km de routes dont 36 au niveau de la wilaya de Tizi Ouzou sur lesquels huit kilomètres n'ont même pas été entamés pour un problème d'expropriation.

R. N.

# ÉVÈNEMENT ▶▶

A trois mois des élections législatives

## Le message de Bedoui aux partis politiques

A trois mois des élections législatives, l'Administration craint l'abstention, car il s'agit de la légitimité de l'institution législative, à savoir l'Assemblée populaire nationale (APN).



Par Leila Bensaid

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Nouredine Bedoui, qui a été auditionné par la commission des finances de l'APN dans le cadre du débat de la loi sur le règlement budgétaire de 2014 a parlé aussi des enjeux des prochaines élections que ce soit les législatives ou les locales (Assemblée communales et Assemblée de wilaya). A ce propos, il a appelé les partis à saisir l'opportunité des échéances électorales prévues en 2017 pour en faire «une halte afin de mobiliser tous les moyens et révéler au monde entier, la force de l'Algérie, sa stabilité, l'unité et la cohésion de son peuple».

Dans ce contexte, il a rappelé aux formations politiques leurs missions, sachant que l'Algérie compte 60 partis depuis l'amende-

ment qu'a connu la loi sur les partis en 2012.

Selon le ministre de l'Intérieur, «conférer une dynamique à la vie politique est du ressort des partis politiques». Bedoui a estimé qu'il est «impératif de transmettre au monde des messages forts lors des deux prochains rendez-vous électoraux (législatives et locales)». Pour lui, les messages c'est dire que «nous sommes forts et l'Algérie a assuré son avenir». Dans ce cadre, il a affirmé que son département s'attelle à élaborer certains projets de lois issus du dernier amendement constitutionnel comme la loi sur les partis, la loi sur les associations et le Code communal qui «comportent une vision nouvelle en adéquation avec l'esprit de la Constitution amendée». Ainsi, il est attendu que des changements dans la loi sur les partis politiques, sachant que certaines formations

politiques sont devenues des cadres occasionnels et d'autres s'intéressent uniquement à la présidentielle, si non pourquoi un nouveau parti comme celui de Ali Benflis boycotte les prochaines élections ? Alors que ses collègues dans l'instance de suivi et de coordination de l'opposition y participent.

Selon, le ministre, les lois en question, «seront bientôt soumises au Parlement», avant de faire remarquer qu'au ministère de l'Intérieur «des instructions ont été données pour travailler et être en contact avec les électeurs, que ce soit sur le plan central ou local». Il a relevé également que «la réalisation du développement, du progrès et de la prospérité reste tributaire de la sécurité et de la stabilité rétablies grâce à l'expérience et à la sagesse du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, partant des valeurs de

Réconciliation nationale que l'on se doit aujourd'hui d'inculquer aux générations montantes parmi les jeunes et les enfants».

Il a appelé, à «sensibiliser le citoyen aux différentes menaces sécuritaires qui guettent l'Algérie au regard de la situation qui prévaut dans les pays voisins», affirmant que les institutions de l'Etat et les composantes de la société civile «barreront la route à tous ceux qui tentent de porter atteinte à la sécurité et la stabilité du pays».

Le ministre s'est aussi exprimé sur la Loi de finances 2017, en réitérant que «les programmes de développement au service du citoyen ne seront pas touchés, conformément aux instructions fermes du Président de la République données au gouvernement et en application de la responsabilité sociale de l'Etat à l'égard du citoyen». **L.B.**

## Abdelmalek Boudiaf Le projet de loi sur la santé reporté, non retiré

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a assuré, hier à Tipasa, que le projet de loi sur la santé a été «reporté et non pas retiré ou annulé».

En réponse à une question de l'APS sur le sujet, en marge d'une visite de travail à Tipasa, le ministre a déclaré que ce projet de loi «ne peut être soumis au Parlement (avec ses deux Chambres) dans le contexte actuel», assurant toutefois qu'il n'a été «ni retiré ni annulé» au vu de son importance, sans plus de détails.

Ce projet de loi a suivi le processus constitutionnel relatif à tout texte de loi, après son examen par le Conseil des ministres, a ajouté M. Boudiaf, qualifiant la mouture de «très importante, car au diapason des mutations en cours dans le domaine». Il a estimé que ce report «ne portera pas préjudice à ce projet de loi, en phase avec les développements enregistrés dans le secteur de la santé», citant l'hôpital de Tipasa, inauguré hier, car disposant de tous les nouveaux systèmes de gestion, à l'instar du dossier médical électronique et de systèmes informatisés, lesquels, a-t-il relevé, sont contenus dans le nouveau texte de loi. Le ministre de la Santé a réitéré, à cette occasion, le fait que la nouvelle loi sur la santé n'ait pas remis en cause la gratuité de la médecine, considérée comme étant «à la base même de la politique sociale en Algérie», ajoutant que «tout changement nécessite du courage pour y faire face». Auparavant, M. Boudiaf avait procédé à l'inauguration d'un hôpital de 130 lits, réalisé selon des critères internationaux et englobant, pour une première à l'échelle de la wilaya, sept spécialités, dont la cardiologie.

R. N.

Le ministre de l'Intérieur depuis El Oued

## L'Etat œuvre à l'accompagnement des investisseurs

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Nouredine Bedoui, a affirmé hier depuis la wilaya d'El Oued que l'Etat oeuvrait à l'accompagnement des investisseurs.

«L'Etat œuvre à l'accompagnement des investisseurs, à travers la mise en place de mécanismes et facilitations susceptibles d'encourager l'investissement dans les différents domaines», a indiqué le ministre lors de l'inauguration du centre de frêt de l'aéroport de Guemmar, à l'entame d'une visite de travail de deux jours dans la wilaya d'El Oued.

M. Bedoui a appelé, à ce titre, les opérateurs économiques à multiplier leurs efforts et à contribuer à la dynamique de cette structure aéroportuaire de sorte à en bénéficier à l'échelle nationale pour le frêt des produits agricoles.

Il a, en outre, valorisé les potentialités agricoles de la wilaya d'El Oued qui, a-t-il dit, a la possibilité

de satisfaire une bonne partie des besoins nationaux en produits agricoles.

Le centre de frêt de Guemmar, qui couvre une surface de 598 m<sup>2</sup> pour une capacité de 3 000 tonnes/an, dispose de chambres froides d'une capacité de 150 tonnes/an, selon sa fiche technique.

Un exposé a été présenté à la délégation ministérielle sur l'opération d'extension de ce centre, à travers la réhabilitation de magasins et bureaux de l'aéroport, lancée en décembre 2016 pour un coût de 50 millions de DA.

Cette opération d'extension devra permettre d'accroître les capacités de frêt à 650 m<sup>2</sup> susceptibles d'accroître la capacité de stockage à 8 000 tonnes/an, a-t-on expliqué.

Dans la zone d'activités de la commune d'Oued El Allenda (15 km à l'ouest d'El Oued), une présentation a été faite au ministre sur l'étude d'aménagement de

cette zone de 150 ha, un projet pour lequel l'Etat a consenti un investissement de 500 millions de DA dans le cadre du Fonds de développement des régions du Sud.

Un exposé a été présenté au ministre sur la situation du foncier industriel de la wilaya, dont 200 ha dans la zone d'El Foulia (daïra de Reguibia), 14 anciennes zones d'activités (188 ha) et 12 autres zones d'activités (1 442 ha) nouvellement aménagées.

Quelque 1 130 dossiers d'investissement industriel ont été déposés à travers la wilaya, dont 319 dossiers avaisés, a-t-on fait savoir en signalant que 6,8 milliards de DA ont été consentis par les pouvoirs publics pour l'aménagement de ces zones d'activités appelées à générer 2 179 emplois.

Sur site, M. Bedoui a présidé une cérémonie de remise symbolique de trois titres de concession

industrielle à des investisseurs sur un total de 46 titres.

Après avoir écouté un exposé sur la zone d'activités d'Oued El Allenda et la création de mini-zones d'activités dans les communes d'El Oued et Djamaâ, le ministre a visité une minoterie privée. Cette entité économique, d'une capacité de production de 1 200 quintaux de semoule par jour et de stockage de 7 200 quintaux de blé, occupe une surface de 1 000 m<sup>2</sup>. Ce projet, attribué dans le cadre de la concession pour un montage financier de 340 millions de DA, a généré 34 emplois, a-t-on expliqué.

Auparavant, le ministre avait inauguré le nouveau siège de la commune d'Ourmas (14 km au nord d'El Oued) où il a indiqué que le but attendu de la réalisation de ce type de structures était «d'améliorer le service public», avant d'ajouter que «la satisfaction du citoyen est l'unique indi-

cateur permettant de mesurer le degré de prise en charge positive de ses attentes».

M. Bedoui a saisi l'opportunité pour appeler à associer le citoyen et l'impliquer «efficacement» dans le sens d'accompagner les efforts de l'Etat visant la modernisation de l'administration algérienne.

Il a ensuite inauguré, dans la même commune, un poste transformateur électrique de 30/60 kilovolts, un projet d'un coût de 1,2 milliard de DA et générant une trentaine d'emplois, appelé à assurer la couverture énergétique de la population de la commune et des zones avoisinantes, selon les explications fournies.

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales poursuit sa tournée de travail par l'inspection et l'inauguration d'une série de structures socio-économiques dans plusieurs autres communes de la wilaya. **R. N.**

Tout en les appelant au dialogue

# Hadjar recommande la vigilance aux étudiants

**Tout en appelant à la vigilance, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, a affirmé, hier à Alger, que les portes du dialogue sont encore ouvertes devant les étudiants.**



Par Sofiane Aït Mohamed

**B**ien qu'il reconnaisse que certaines revendications des étudiants sont «légitimes», il maintient toutefois que certains étudiants sont «manipulés». Il appellera d'ailleurs ces derniers «à faire preuve de vigilance et de davantage de maturité». «Le ministère de tutelle maintient ouvertes les portes du dialogue avec les étudiants et les partenaires sociaux, et œuvre à la satisfaction des préoccupations objectives selon les moyens disponibles», a précisé M. Hadjar dans son exposé devant la commission des finances et du budget à l'Assemblée populaire nationale (APN) sur le projet de loi portant règlement budgétaire de l'exercice 2014. Le ministre a exhorté les étudiants «à faire preuve

de vigilance et davantage de maturité face aux mouvements de certaines parties qui veulent semer l'anarchie à travers la manipulation des étudiants». «Certaines revendications soulevées par les étudiants, à l'instar des étudiants en pharmacie sont «logiques et objectives», alors que d'autres sont «insensées», a fait savoir le ministre, citant à titre d'exemple «des revendications portant sur la fermeture d'une spécialité pour permettre aux diplômés d'obtenir des postes de travail et le recrutement de tous les diplômés dans une seule entreprise». Soulignant la détermination de son département ministériel à trouver des solutions aux revendications «objectives et légitimes», M. Hadjar a estimé impératif de s'opposer à toutes les revendications qui présenteraient une certaine «malhonnêteté».

S'agissant des postes budgétaires vacants recensés ces dernières années, le ministre a indiqué que ses services avaient réussi à récupérer tous ces postes en coordination avec le ministère des Finances pour les répartir sur les différents établissements universitaires selon leurs besoins. La veille, à l'université d'Alger le ministre qui a donné le coup d'envoi de l'opération d'autoévaluation, a affirmé qu'il y a des personnes qui tentent de manipuler les étudiants, en témoignent ces mouvements concomitants survenus dans différents campus universitaires. Il a appelé ces derniers à la vigilance, leur indiquant que «l'Algérie traversait une situation sensible et était visée de toute part». M. Hadjar a estimé que le mouvement des étudiants «n'était pas innocent» et que «la majorité de leurs revendications,

même si elles semblent parfois logiques, elles ne sont pas saines pour autant» - à l'instar, a-t-il dit, des revendications des étudiants en pharmacie et en chirurgie dentaire, réitérant son appel à la vigilance. Il a précisé que ces parties «manipulent les étudiants, croyant que ce qui est appelé le «Printemps arabe» est toujours d'actualité». «Malheureusement pour eux, le peuple algérien a tiré les enseignements de la tragédie que nous avons vécue», a-t-il soutenu, précisant que «ces parties nourrissent beaucoup de haine pour l'Algérie». Le ministre tient donc toujours le même discours, qu'il avait également tenu samedi à Mila. Mais il appelle toujours au dialogue pour prendre en charge les doléances des étudiants dont certains sont en grève depuis quelques semaines.

S. A. M.

Reliefs du centre et de l'est du pays

## La neige à partir de 600 mètres

Les chutes de neige continueront d'affecter les reliefs du centre et de l'est du pays à partir de 600 et 700 mètres d'altitude jusqu'à mercredi matin, selon un bulletin météorologique spécial (BSM) émis hier par l'Office national de météorologie. Les chutes de neige toucheront les wilayas de Aïn Defla, Blida, Médéa, Tissemsilt, Tizi Ouzou, Bouira, Béjaïa, Sétif, Bordj Bou Arréridj, Jijel, Constantine, Mila, Skikda, Guelma, Batna, Oum El Bouaghi, Khenchela, Souk Ahras et Tébessa.

L'épaisseur de la neige prévue atteindra 20 cm et dépassera localement 40 cm, notamment à Béjaïa, Jijel et Sétif, durant la validité du bulletin qui s'étalera jusqu'à mercredi à 6 h, précise la même source.

Par ailleurs, certains axes routiers des wilayas de Oum El Bouaghi et Khenchela étaient difficilement praticables hier suite aux chutes de neige enregistrées dans ces deux régions du pays, a-t-on appris auprès des services des travaux publics et de la Gendarmerie nationale.

Dans la wilaya de Oum El Bouaghi, la circulation était particulièrement difficile au lieu-dit Chouf Eddaba à l'est de Aïn Fakroun sur la RN10 et Aïn Chejra dans la commune de Rahia, a souligné le directeur des travaux publics, Ali Bouhaf.

Le responsable a indiqué à l'APS que le trafic routier était coupé lundi matin sur la RN05 vers la commune de Bir Amar avant sa réouverture par les services de la DTP qui ont procédé à l'évacuation des amas de neige qui se sont accumulés.

Les brigades de la DTP demeurent mobilisées en collaboration avec les services de la Gendarmerie nationale et la Protection civile pour intervenir en cas de blocage signalé sur les routes, a-t-on affirmé. L'amoncellement de la neige a bloqué plusieurs axes routiers dans la wilaya de Khenchela, a-t-on appris auprès du centre d'opérations du groupement territorial de la Gendarmerie nationale. Les usagers de la RN88 reliant Khenchela à Oum El Bouaghi dans son tronçon entre la mechta Ouled Tamrabat et Chejriya étaient, dans la matinée «coincés» par la neige et le verglas, selon la même source, qui a indiqué que les services de la DTP sont intervenus pour rouvrir cet axe. Des difficultés dans la circulation étaient également enregistrées sur le CW 5a, entre les communes de Tamza et Khenchela, plus précisément au lieu-dit El Foualak et entre la localité de Aïn Mimoune et Tamza à H'ouira, a ajouté la même source.

R. N.

Renforcement des acteurs de développement local

## Lancement officiel du programme CapDel

**L**e programme CapDel portant renforcement des acteurs de développement local et associant le gouvernement algérien, l'Union européenne (UE) ainsi que le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), a été officiellement lancé dimanche à Alger.

Le programme cible une dizaine de communes modèles représentant les différentes régions du pays et vise à «renforcer les capacités des autorités locales et de la société civile comme acteurs du développement local», tout en «améliorant les systèmes de planification stratégique et de démocratie locale», expliquent ses concepteurs.

D'une durée de trois ans, il est doté d'un financement du gouvernement algérien à hauteur de 2 970 000 dollars, de l'UE à raison de 7 700 000 euros et un apport de 200 000 dollars du Pnud.

CapDel s'intéresse particulièrement à intégrer les femmes et les jeunes et permettra d'«appuyer techniquement et financièrement les autorités locales et la société civile dans la réponse à leurs priorités en termes d'amélioration des opportunités économiques et d'accès à des services administratifs et sociaux de qualité».

Le projet sera opérationnel dans les communes choisies sur des critères de typologie et de spécificités géographiques, démographiques, culturelles, sociales, économiques et écologiques, avant qu'il ne soit élargi au niveau national, est-il également indiqué.

Lors de la cérémonie de lancement, le représentant du ministère des Affaires étrangères (MAE), département concerné en tant que coordinateur du projet, M. Ali Mokrani s'est félicité de ce que ce dernier soit «le premier du genre

dans la région» et permettant une coopération «triangulaire» entre les trois partenaires.

S'inscrivant dans le cadre de la relance de l'accord d'association Algérie-UE, il s'agit également d'un projet avec «une approche inclusive» en matière de développement local, permettant un échange d'expériences et d'expertises et visant à «rapprocher» l'administré de son administration, a-t-il observé, relevant l'importance des «attentes» en la matière ainsi que les défis «en commun» auxquels font face les deux parties.

De son côté, le représentant résident du Pnud en Algérie, Eric Overset, a expliqué que le nouveau programme vise à «asseoir les bases d'une gouvernance communale concertée, transparente et attentive aux besoins des citoyens et d'un développement humain local intégré». Plus

concrètement, a-t-il détaillé, il s'agit notamment de «réduire les disparités régionales et sociales, de promouvoir la solidarité nationale, de rapprocher le service public des citoyens à travers une administration moderne et enfin, d'impliquer les citoyens et leurs représentants dans la gestion des affaires publiques».

A travers le CapDel, le Pnud soutient la volonté du gouvernement algérien à asseoir une «stratégie nationale de développement local et à renforcer la démocratie participative», a-t-il poursuivi, notant que le projet constitue également «un réceptacle des bonnes pratiques et synergies identifiées» dans d'autres programmes, inscrits dans le cadre des Objectifs du développement durable (ODD).

Pour le chef de la délégation de l'UE en Algérie, John O'Rourke, ce nouveau projet permettra aux élus

locaux bénéficiaires «une autonomisation et une responsabilisation» dans l'exercice de leurs prérogatives, en bénéficiant de l'expérience des pays européens en la matière, même si celles-ci ne peuvent pas être totalement «transposables» dans le contexte algérien.

Les différentes expériences menées dans le Vieux Continent ont démontré qu'une gestion des problèmes «du sommet à la base» ne peut pas, à elle seule, résoudre les préoccupations des citoyens, d'où la nécessité d'une plus grande implication des différents acteurs locaux, a-t-il clarifié.

La démarche préconisée à travers le projet en question est celle qui fait des élus locaux des «acteurs» du développement local, ces derniers ne devant pas être «seulement un réceptacle de l'aide de l'Etat», a-t-il conclu.

R. N.

Les droits TV de la CAN, otages de la Françafrique

# La Coupe d'Afrique contrôlée par la France ?

**Il n'est pas acceptable qu'on demande aux Africains de payer à prix fort le droit de suivre un spectacle fait par eux et pour eux. La Coupe d'Afrique des nations, sponsorisée par Total et diffusée par Lagardère, doit être désormais décolonisée.**



CAF n'a rien à voir avec la percée en Coupe du monde, c'est qu'en 2014 au Brésil, deux sélections africaines se sont qualifiées simultanément pour le 2<sup>ème</sup> tour, l'Algérie et le Nigéria, sans que la CAF ne lève le petit doigt pour capitaliser cette progression.

En dehors de ce débat sur la Coupe du monde, que peut revendiquer la CAF de Hayatou ? La Coupe d'Afrique des nations, la CAN, a vu la participation aux phases finales passer de 8 à 16 nations et la CAF le revendique aussi, justifiant cela par la volonté de donner plus de chance aux petites sélections de jouer la compétition continentale. En réalité, tout comme l'Euro 2016, la future Coupe du monde à 48 en 2026, la CAF n'a fait que suivre une tendance générale imposée par la mondialisation, les sponsors et l'inflation des droits TV, amenant à multiplier les matchs et les gains qui sont derrière. C'est dans ce même esprit de multiplication des revenus et d'expansion du marché continental que des compétitions telles que la Champions League africaine, la Coupe de la Confédération et la CAN féminine sont devenues des produits qui s'imposent de plus en plus dans l'espace cathodique.

Bien entendu, les dirigeants de la CAF, Issa Hayatou en tête, bombent le torse en parlant de revenus supplémentaires, mais on ne sait toujours pas à quoi sert tout cet argent. Des médias accusent ça et là les instances du football de corruption, mais cela n'a jamais été vraiment prouvé, surtout pas dans la vague d'enquêtes qui ont ciblé en 2015 et en 2016 la Fifa et éclaboussé l'Europe (Uefa) et l'Amérique du Sud (Conmebol), mais dont l'Afrique est paradoxalement sortie indemne. Par contre, on peut faire l'état des lieux du football africain et comparer son niveau avec celui du reste du monde. Argent ou pas, il n'y a pas un championnat local africain qu'on ait vraiment envie de regarder si on n'est pas un ressortissant de ce même pays et l'indépendance sine qua non, un drogué du foot. Du talent, il y en a, mais point de spectacle. Des Fédérations nationales tenues par des clans proches du pouvoir, présidées par des dictateurs, des clubs gérés de manière archaïque, tribale ou pas gérés du tout, des compétitions aux agendas instables, une grave déficience en infrastructures, la violence dans les stades d'où les femmes et les enfants sont généralement exclus, des pelouses hors normes, un arbitrage catastrophique, une formation absente, etc. Le tableau noir du football africain n'est pas difficile à dresser surtout si on le compare à ce qui se fait en Europe et en Asie où les clubs sont en train de devenir plus forts et plus puissants que les Equipes nationales. Le travail et la rigueur dans la gestion faisant la différence, le football africain est au même niveau que pendant les années 1980 ou 1970 dans certains pays. Même comparé à l'Amérique du Sud, un continent pauvre, l'Afrique ne résiste pas, car dans ces pays sud-américains et malgré tous les problèmes, le football appartient aux foules et il est difficile aux dirigeants de faire n'importe quoi.

A.B.

Par Amine Bensafi

**L**e DG de l'Entv, Tewfik Khelladi, vient de déclarer que l'Algérie va entamer des démarches au sein de l'Union africaine pour permettre à toutes les populations du continent de suivre les compétitions africaines, loin de ce qu'on appelle désormais le «diktat» sur les droits TV. Voilà une bonne nouvelle, vu le prix des matchs (entre 1 et 2 millions de dollars !) et les tarifs d'abonnements exigés par les chaînes de télévision satellitaires opérant sur la région Mena (Moyen-Orient et Afrique du Nord). Il n'est pas normal que la population d'un pays donné ne puisse pas accéder librement ou à un prix abordable au droit de suivre son Equipe nationale, sachant la ferveur que suscite ce sport auprès des foules. Sauf que l'initiative des autorités algériennes pose bien des questions sur sa faisabilité et va sans aucun doute se heurter à beaucoup d'obstacles. Le premier, c'est qu'on se réveille en retard après que tout un système s'est mis en place : la Confédération africaine de football (CAF) accorde à qui bon lui semble les droits TV sur une période donnée et les Fédérations nationales regardent ailleurs. Pire, elles reconduisent sans sourciller le président de la CAF, Hayatou, d'un mandat à un autre. Il n'y aura probablement que l'Egypte pour soutenir la démarche algérienne. La justice égyptienne a, en effet, entamé une procédure pour enquêter sur l'attribution des

droits TV de la CAN, vu que le siège de la CAF est au Caire et que celle-ci obéit aussi aux lois de ce pays.

Mais l'Egypte est-elle vraiment en guerre contre Hayatou ou n'est-ce là qu'une manœuvre des proches du président Al-Sissi pour obtenir de la CAF quelques concessions qui renforceront sa popularité, à l'heure où l'Egypte marque son retour à la Coupe d'Afrique après une longue absence ?

A voir... Deuxièmement, à quoi s'attend M. Khelladi lorsqu'il parle de s'adresser à l'Union africaine ? Il est de notoriété que les Fédérations sportives sont indépendantes des gouvernements et qu'une ingérence de l'UA dans les affaires de la CAF verra la Fifa saisir les instances d'arbitrage international et conduire le dossier dans un dédale de procédures inédites qui risquent, au bout, de voir l'UA déboutée dans ses démarches. L'Union africaine pourra toujours faire comme l'Egypte et attaquer le système d'attribution des droits TV sur sa validité juridique, mais le succès n'est pas garanti, car la CAF n'est pas obligée de recourir à l'appel d'offres et reste libre d'attribuer les droits à qui elle veut. La CAF parle aussi d'un cahier des charges et il faut être certain que Sport Five, la filiale du français Lagardère, fait de son mieux pour être irréprochable sur ce point si d'aventure elle devait en répondre devant les tribunaux. C'est dire la difficulté de réformer le système actuel des

droits TV.

Ce que l'Algérie et les pays qui sont sur sa position peuvent faire, en revanche, c'est admettre qu'il y a effectivement une jonction entre la CAF et certains milieux français et qu'il s'agit de réduire l'influence française, cet héritage de la colonisation, dans les affaires du continent noir. Le football africain, c'est de la Françafrique et la question des droits TV est le même dossier que celui des joueurs africains qui sont de plus en plus aspirés par la France, les entraîneurs français (les sorciers blancs) qui se multiplient en Afrique ainsi que les académies de formation ouvertes par les clubs et les Fédérations françaises. Il y a quelques années, la CAN était sponsorisée par la société française Orange. Aujourd'hui, le premier sponsor, c'est Total. La France, toujours la France...

Autre preuve de cette Françafrique du foot, entre 2012 et 2021, la Coupe d'Afrique ne sortira qu'une seule fois de la zone CFA (Guinée équatoriale et Gabon en 2012, Afrique du Sud en 2013, Guinée équatoriale en 2015, Gabon en 2017, Cameroun en 2019, Côte d'Ivoire en 2021). Qu'est-ce la zone CFA ? Ce sont les pays du franc CFA, la monnaie imposée par la France à une quinzaine de pays dans le cadre des accords de leur indépendance et qui leur exigent aussi de déposer 50% de leurs réserves de change auprès de la Banque centrale de... France ! Des pays économiquement peu indépendants et où la

France conserve une très grande influence !

Aussi, le premier point pour réussir cette «entreprise de décolonisation», c'est d'obtenir le départ d'Issa Hayatou, le président de la Confédération africaine de football qui, au mieux, n'a pas su protéger les intérêts et l'indépendance du football africain. Et qui, malgré sa longévité extraordinaire et son âge avancé, 70 ans, vient d'annoncer qu'il se présente pour un huitième mandat. Du pur tiers-monde ! Le «système Hayatou», en place depuis 1988, soit bientôt trois décennies, sera appelé à sa propre reconduction si M. Hayatou arrive à se maintenir à la tête de l'organisation continentale. Au nom de quoi, sinon que d'avoir pris tout son temps pour étendre une influence que lui envierait des Blatter et des Platini, Issa Hayatou peut-il prétendre à une quelconque légitimité ? Quel est son bilan dans la gestion du football africain ? Et surtout, qu'a-t-il vraiment apporté au continent ? Depuis plusieurs éditions de la Coupe du monde, l'Afrique obtient de plus en plus de places à la Coupe du monde, passant progressivement de 2 à 5. Une avancée revendiquée par la CAF, car c'est la seule qui existe vraiment, sans que l'organisation continentale n'y soit pour quelque chose, vu que la percée des Africains dans la Coupe du monde est le mérite de quelques sélections qui ont réalisé de très bons résultats et atteint les quarts de finale (Nigéria, Cameroun, Maroc, Ghana). La dernière preuve que la

Industrie automobile

# Un taux d'intégration nationale de 50% atteint dans cinq ans

Le taux d'intégration nationale de la pièce produite localement destinée aux véhicules montés en Algérie atteindra les 40 à 50 % dans les cinq prochaines années, a indiqué, dimanche à Oran, le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesslam Bouchouareb.



**S'**exprimant devant la presse, en marge d'une visite de travail et d'inspection à Oran, le ministre a souligné que dans les cinq prochaines années, un taux d'intégration de l'ordre de 40, voire 50% sera atteint pour ce qui est de la pièce fabriquée en Algérie et destinée au secteur de l'automobile.

Visitant la société Martur Algérie Automotive Siting, spécialisée dans la fabrication des sièges de voitures et qui sous-traite pour le compte de Renault Algérie, M. Bouchouareb a appelé les responsables de cette entreprise à améliorer la qualité des produits pour les rendre compétitifs.

A ce propos, le ministre a précisé que ce taux d'intégration, projeté dans les prochaines années, «est tout à fait réalisable et le sera indéni-

blement avec l'encouragement de la sous-traitance dans le secteur de la pièce de rechange automobile».

Concernant les négociations avec le constructeur automobile français Peugeot pour la création d'une usine de cette marque en Algérie, le ministre a expliqué : «Nous sommes deux partenaires et chacun de nous doit faire le pas nécessaire pour que nous nous retrouvions. Les intérêts des uns et des autres doivent être respectés», a-t-il souligné, tout en précisant n'avoir jamais conditionné de manière unilatérale.

Toujours concernant le volet de la sous-traitance, M. Bouchouareb a exprimé le souhait de voir cette année sa relance, soulignant que des avantages jamais accordés auparavant sont proposés dans le cadre de la loi de finances 2017.

Il a rappelé qu'une usine implantée à Jijel produit, dans le cadre de la sous-traitance, des pare-brise de toutes marques et de très bonne qualité.

«Nous allons orienter tous les projets de montage automobile en Algérie vers cette usine, car elle dispose d'une certification selon les normes européennes», a-t-il ajouté.

Pour le ministre, un tissu de PME est en train de se développer autour des grands projets structurants à travers le pays dans le cadre de la sous-traitance. «L'objectif est de faire baisser la facture d'importation et diversifier et encourager le produit national», a-t-il souligné.

Abdesslam Bouchouareb a assuré que ces PME seront accompagnées par le gouvernement au-delà des avantages octroyés dans la loi de Finances. «Actuellement,

nous sommes en train de réserver au niveau des parcs industriels, des espaces dédiés exclusivement à la sous-traitance», a-t-il relevé.

Lors de cette visite, le ministre de l'Industrie et des Mines, a inspecté plusieurs projets relevant de son secteur à Oran, à l'instar du chantier de réalisation de la 2<sup>ème</sup> extension du complexe sidérurgique Tosyali, l'usine de fabrication de tubes de conduites du groupe Etrhb, ainsi que le projet de réalisation du quai minéralier et d'un convoyeur au port de Béthioua.

Il a également visité l'unité de production pharmaceutique Sophal à Hassi Ben Okba, ainsi que la société de production de plasturgie Jocktals à Es-Senia, et le site devant abriter la nouvelle zone industrielle à Hamoul.

Reda A.

Industrie

## Quatre projets de transformation du phosphate validés

**Q**uatre projets de transformation du phosphate ont été validés récemment par le gouvernement, dans le cadre de l'encouragement de l'industrie de transformation, a annoncé, dimanche à Oran, le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesslam Bouchouareb.

S'exprimant devant la presse en marge d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Oran, M. Bouchouareb a rappelé que la pétrochimie occupe une place très importante dans la politique économique nationale, indiquant que lors d'une récente réunion du gouvernement «quatre projets de pétrochimie, initiés par le secteur de l'énergie et celui de l'industrie et des mines, ont été validés».

Il s'agit de quatre projets de transformation du phosphate, deux implantés à Souk Ahras, un à Tebessa et un dernier à Skikda.

«Il existe également à Annaba un autre projet de transformation de l'ammoniac en mélamine, une résine très utilisée dans le

secteur de l'aéronautique», a ajouté le ministre.

Par ailleurs, pour ce qui est du secteur de l'énergie, Abdesslam Bouchouareb a précisé que le gouvernement a décidé de ne plus vendre les produits hydrocarbures à l'état brut, mais de procéder à leur transformation.

«C'est dans ce sens qu'interviennent ces nouveaux projets qui ambitionnent à développer davantage l'industrie pétrochimique», a-t-il indiqué, ajoutant que ces projets sont intégrés suivant une stratégie que le gouvernement a déjà tracé dans son programme quinquennal 2014-2019 pour encourager la production nationale.

A une question concernant les rapports entre le secteur de l'industrie et l'université, le ministre a souligné que cette relation est «très bonne», signalant la création en cours d'un cluster industrie agroalimentaire entièrement réalisé avec l'université d'Oran et un autre Cluster de mécanique, déjà créé à Constantine en collaboration avec l'univer-

sité de cette ville.

Concernant le retard dans la réalisation de certains projets d'envergure malgré l'attribution de grandes assiettes foncière, à l'instar de l'unité de fabrication de lubrifiants du Groupe Total à Béthioua, dont les travaux devaient être entamés depuis trois ans, le ministre a averti que ces assiettes foncières pourraient être retirées à leurs bénéficiaires et «affectés à des investisseurs qui veulent vraiment travailler».

S'adressant aux responsables de la firme Total, présents sur place, le ministre a fait part du besoin d'investisseurs plus efficaces dans leurs investissements. «Ceux-là auront tout notre appui», a-t-il souligné, ajoutant que deux seules options sont possibles : «soit on joue le jeu et vous avez tous les appuis nécessaires, soit on ne joue pas le jeu, alors on fera appel à la concurrence», a-t-il encore averti, soulignant que «le message est clair : nous n'avons pas le temps».

Reda A.

## En raison d'une baisse du dollar Le pétrole orienté à la hausse en Asie

Les cours pétroliers étaient orientés à la hausse, hier en Asie, en raison notamment d'une baisse du dollar.

Toute baisse du billet vert, monnaie dans laquelle est libellé le pétrole, rend l'or noir moins cher pour les investisseurs munis d'autres devises, ce qui contribue à faire augmenter la demande.

Vers 3h20 GMT, le baril de light sweet crude (WTI), référence américaine du brut, pour livraison en février, prenait 16 cents à 52,53 dollars dans les échanges électroniques en Asie.

Le prix du baril de Brent, référence européenne, pour livraison en mars, gagnait 18 cents également, à 55,63 dollars.

Les incertitudes quant à la politique de Donald Trump, qui sera investi vendredi, pèsent sur la monnaie américaine, selon les experts.

Les échanges devraient cependant être limités hier, où les marchés demeurent fermés aux Etats-Unis en raison d'un jour férié.

«Il n'y a pas eu beaucoup de nouvelles ce week-end, ce qui fait que les premiers échanges sont faibles», a déclaré Margaret Yang, analyste chez CMC Markets.

«Le marché est influencé ce matin par les incertitudes politiques relatives à Donald Trump qui pèsent sur le dollar, ce qui favorise les matières premières», a-t-elle dit à l'AFP.

«Les acteurs du marché attendent toujours de voir ce que vont faire les pays de l'Opep, notamment l'Irak et l'Iran».

Sanjeev Gupta, analyste chez EY, rappelle en effet qu'une hausse de la production de l'Irak et de la Syrie risque de limiter l'impact d'un accord forgé dans le giron du cartel pour réduire la production afin de soutenir les prix.

R. E.

## Raffinerie d'Ouled Moussa 340 000 tonnes de sucre/an produits

La raffinerie de sucre (la Belle d'Ouled Moussa (à l'ouest de Boumerdès) a atteint une capacité de production de 340 000 tonnes de sucre par an, soit un taux de 98% de sa capacité totale de production, et ce en l'espace d'une année de sa mise en service, a-t-on appris, dimanche d'un des responsables.

Selon les explications fournies au wali, Abderrahmane Madani Fouatih, à l'issue d'une visite d'inspection de ce projet dans la commune d'Ouled Moussa, cette unité, réalisée dans le cadre d'un partenariat algéro-français (Groupe agroalimentaire La belle et le Groupe français Cristal Union) conformément à la règle 51/49, verra prochainement sa capacité portée à 360 000 tonnes de sucre/an.

A l'avenir, cette capacité devrait être doublée pour atteindre les 700 000 tonnes/an, dans un objectif de couverture de la totalité de la demande nationale, avant de s'orienter vers l'exportation vers des pays d'Afrique et d'Europe.

Selon le wali, cette raffinerie bénéficiant d'une autonomie totale en matière de production d'électricité, d'eau et recyclage de ses déchets, «atteste du processus de développement enregistré dans le secteur en Algérie, tout en soutenant l'économie nationale et en participant à la création d'une concurrence dont l'intérêt reviendra sur le consommateur algérien».

L'usine a nécessité une enveloppe de pas moins de 250 millions de DA.

Y. T.

Médéa

# Séisme de Mihoub, un souvenir amer

Le séisme qui a ébranlé, le 29 mai 2016 la commune de Mihoub, à 100 km à l'est de Médéa, restera gravé pendant longtemps dans la mémoire collective des habitants de cette région, sortie subitement de l'anonymat.



**H**uit mois après, les habitants de cette paisible commune commencent, petit à petit, à reprendre leurs habitudes. Certains, notamment ceux vivant dans l'agglomération urbaine, ont pu surmonter rapidement le choc provoqué par ce séisme grâce au formidable élan de solidarité du mouvement associatif et la présence quasi permanente des représentants des différentes autorités locales, qui leur a permis de panser leurs blessures et se remettre à espérer, à nouveau.

Pour d'autres, en particulier les dizaines de villageois qui ont perdu le peu de biens dont ils disposaient, les choses n'ont pas évolué de la même façon que les citadins, d'autant plus qu'ils peuplaient des zones éparses, restées, durant des décennies, à la traîne, faute d'une prise en charge sérieuse par les différentes Assemblées élues qui se sont succédé à la tête de cette commune de 13 000 âmes.

Si certains d'entre eux peuvent compter sur la solidarité familiale pour passer ce cap difficile, comme c'est le cas des familles Bouraha et Hamdani, dont les demeures ont été fortement endommagées par le séisme, hébergés depuis par des proches, d'autres n'ont d'autre

alternative que d'occuper, pendant la nuit, les tentes érigées dans les camps de toile installés à proximité du siège de l'APC et la périphérie ouest de la ville.

Le P/APC de Mihoub, Salah Ougad, dit comprendre l'angoisse et l'impatience des sinistrés de vouloir quitter le plus vite possible ces camps de toile et recommencer leur vie, mais se défend de «tout laxisme» envers ces citoyens, assurant que «tous les sinistrés, déclarés éligibles pour bénéficier d'un logement social, seront relogés dans les meilleurs délais».

Selon cet élu, le relogement des sinistrés «n'est qu'une question de temps», ajoutant que ses services attendent la finalisation par l'Office de promotion et de gestion immobilière (Opgi) de la procédure d'attribution des logements disponibles au niveau de la commune pour entamer, aussitôt, leur distribution.

Il a signalé, en outre, qu'une soixantaine de familles, qui occupaient d'anciens logements Opgi, affectés, à des degrés divers par le séisme, ont pu regagner leurs appartements, après leur réhabilitation.

S'agissant des sinistrés qui ont bénéficié d'une aide pour l'auto-construction, le problème «ne relève pas des compétences de l'APC», d'après cet élu, mais

est du ressort des bénéficiaires auxquels incombe la responsabilité d'entamer ou non leur chantier.

## Rappel des faits, reprise timide du cours de la vie

Prises de cours par les événements, les autorités locales avaient tardé à réagir, provoquant un vent de colère au sein de la population, poussant certains sinistrés à organiser des actions de contestation. Les membres de la cellule de crise, installée par le wali en vue de suivre la situation sur place, organiser l'aide et assurer la prise en charge des sinistrés, étaient constamment «harcelés» par des habitants à «bout de nerfs».

Le 4 juin, soit moins d'une semaine après le séisme, le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Nourredine Bedoui, se déplace à Mihoub pour assurer l'engagement «plein et entier» des pouvoirs publics à prendre en main la situation.

Il donnera, à l'issue de sa visite, «carte blanche» aux autorités locales pour qu'elles prennent les mesures à même d'aider les populations des zones affectées par le séisme à surmonter leurs difficultés.

Une prise en charge «graduelle» des sinistrés de Mihoub et des

localités environnantes commençait, dès lors, à prendre forme avec l'accélération de l'acheminement des aides (tentes et denrées alimentaires), le renforcement des équipes chargées de l'expertise des constructions et des équipements publics et la mobilisation de nombreuses entreprises de construction.

## L'appui «salvateur» du département de Tebboune

Le ministère de l'Habitat avait décidé, au lendemain du séisme de Mihoub, l'octroi d'une première aide d'urgence de 500 logements ruraux et 400 aides au profit des sinistrés de la région.

Un programme d'aide complémentaire de 250 logements ruraux et 1000 aides pour la réhabilitation des constructions affectées par le séisme sera notifié, quelques jours plus tard, par ce même ministère, en sus de subventions qui vont être injectées dans les opérations de réhabilitation des équipements et édifices publics endommagés.

Le secteur de l'Éducation, dont de nombreuses infrastructures ont été totalement ou partiellement endommagées, va bénéficier d'une dotation financière d'un montant de 630 millions de DA. Celle-ci sera injectée dans les opérations de réhabilitation et de reconstruction

de plusieurs d'établissements scolaires à Mihoub, mais également dans d'autres localités limitrophes, affectées par le séisme.

## Chiffres et bilan

Les efforts déployés par l'Etat, que ce soit en termes de subventions financières ou de mobilisation des moyens de réalisation, ont permis d'effacer les traces de ce séisme et à redonner espoir aux habitants de cette localité.

Ainsi, la quasi totalité des établissements scolaires touchés à des degrés divers sont aujourd'hui opérationnels. Les élèves scolarisés dans cette commune ont pu, dès la rentrée de septembre dernier, rejoindre leurs établissements respectifs, à la faveur des opérations de réhabilitation entreprises sur place.

Sept établissements scolaires, localisés, notamment à Mihoub, El Guelb el Kebir et El Azzizia, qui ont été fortement endommagés par le séisme, ont été remplacés en construction en préfabriqué.

Plus de 70 structures scolaires, ventilées sur huit communes du nord-est de la wilaya, ont subi des dommages, plus au moins importants, nécessitant des opérations de réhabilitation, achevées depuis en entier.

En matière d'habitat, plusieurs blocs d'immeubles qui étaient en phase d'achèvement au moment du séisme et endommagés suite à ce dernier, ont fait l'objet de travaux de réhabilitation, en attendant leur distribution. Des travaux similaires ont été engagés par l'Office de promotion et de gestion immobilière (Opgi) sur une soixantaine de logements semi-collectifs, réoccupés, en juillet dernier, par leurs locataires.

Au plan de la reconstruction, les chiffres officiels font état de l'attribution de pas moins de 3 311 décisions de financement au titre de l'aide à l'autoconstruction, réparties entre 1 394 aides pour la catégorie classée en vert, 2 660 pour l'orange, 2 632 en orange 4 et, enfin, 625 aides pour la catégorie classée en rouge 5.

Diverses dispositions ont été prises pour accélérer le versement des aides débloquées par l'Etat et faciliter ainsi l'entame des travaux de construction, en sus de la mise en place, au niveau des daïras dont relèvent les communes affectées par le séisme, d'une cellule en charge de suivre l'exécution ds chantiers d'auto-construction et veiller à la bonne marche de l'opération. **R. O.**

Protection civile de Bouira

# Les méthodes d'accompagnement du développement en débat

**L**es services de la Protection civile des 48 wilayas du pays se sont réunis dimanche à Bouira pour chercher ensemble des solutions de prévention en vue d'assurer un bon accompagnement de l'investissement national, et ce, dans le cadre des journées d'étude lancées par la direction générale du secteur.

Au cours d'une conférence de presse tenue au début de ces journées qui s'étaleront jusqu'au 17 du mois en cours, le directeur de la prévention à la direction générale de la Protection civile, le colonel Nechab Farid, a expliqué que cette rencontre regroupe les directeurs des services de prévention des 48 wilayas appelées à examiner toutes les solutions de préventions devant per-

mettre à la "Protection civile d'apporter sa forte contribution en matière d'accompagnement des investissements et du développement local.

Ces journées qu'abrite la direction locale de la Protection civile de Bouira, s'inscrivent dans le cadre du plan de développement du secteur initié par le directeur général de la Protection civile, le colonel Mustapha Lahbiri, et particulièrement dans le domaine de la prévention des risques d'incendies et de panique dans les établissements recevant du public et les établissements classés, a expliqué le colonel Nechab à la presse.

S'inscrivant également dans le cadre de l'application des instructions issues des réunions ayant regroupé en novembre der-

nier le gouvernement avec les walis, cette rencontre vise, entre autres, à clarifier et renforcer le rôle des services de prévention de la Protection civile dans le développement local et la promotion des investissements, a-t-il souligné.

L'autre objectif de ces journées d'étude est l'harmonisation des procédures de délivrance des avis des services de la prévention de la Protection civile des wilayas, ainsi que l'accompagnement des investisseurs pour l'obtention rapide des avis techniques des services de la prévention, et ce, jusqu'à la concrétisation de leurs projets avec le respect des normes de sécurité dictées par la réglementation en vigueur.

«Ces journées vont nous permettre d'éla-

borer les méthodes de suivi de l'application des mesures de prévention pour une meilleure pérennité des installations, ainsi que la décentralisation de l'examen des études et des avis techniques concernant les projets d'investissement», a encore expliqué le responsable.

La rencontre permettra également aux participants «d'engager une réflexion pour la simplification des procédures de délivrance des avis de la Protection civile et ce, en prévision de l'adoption de la nouvelle loi relative aux règles générales de prévention des risques d'incendies et de panique», a ajouté le colonel Nechab au cours de la conférence de presse. **R. D.**



Tamanrasset

# De nouvelles structures de santé projetées



**De nouvelles structures de santé, appelées à améliorer la couverture médicale et la prise en charge des malades, sont projetées et viendront s'ajouter à celles en cours de réalisation dans la wilaya de Tamanrasset, a-t-on appris dimanche auprès de la direction de la santé et de la population (DSP).**

Il s'agit du lancement durant le premier trimestre de l'année en cours d'un projet de réalisation, pour 5,7 milliards DA, d'un hôpital de 240 lits au chef lieu de wilaya, dont les travaux de réalisation ont été confiés à l'entreprise Cosider, a précisé le DSP, Nadjib Arab. Ce futur éta-

blissement hospitalier, qui sera doté de tous les équipements médicaux nécessaires pour les spécialités de base, en plus de la médecine interne et de la chirurgie, englobera aussi un centre anticancéreux.

Le secteur sera également renforcé par le lancement, durant la même période, d'un projet d'hôpital de 120 lits dans la wilaya déléguée d'In-Salah (750 km Nord de Tamanrasset), a ajouté M. Arab. D'un investissement de 2,9 milliards DA, ce projet, dont la réalisation a été confiée également à Cosider, sera doté d'un service des urgences et des différentes spécialités médicales de base, a-t-il ajouté.

L'hôpital psychiatrique, en cours de réalisation pour un montant de 1,1 milliard DA, au niveau de la cité Taberkat au chef lieu de la wilaya, a atteint lui un taux d'avancement de 75%. Le projet d'établissement hospitalier "Mère-enfant", implanté au chef lieu de la wilaya, sera mis en service au mois de mars prochain, a fait savoir le DSP, ajoutant que la proposition

a été faite pour la réalisation aussi de deux établissements hospitaliers d'une capacité de 60 lits chacun à In-Guezzam et Tin-Zaouatine, dans le cadre du renforcement des structures de santé dans la nouvelle wilaya déléguée d'In-Guezzam.

A ces efforts visant à améliorer la prise en charge médicale et des prestations de santé et à épargner les déplacements des malades vers d'autres structures du Nord du pays, la DSP de Tamanrasset a signé des conventions de partenariat liant l'hôpital de Tamanrasset aux hôpitaux universitaires de Bejaïa, Tizi-Ouzou et Zemirli d'El-Harrach (Alger), et d'autres liant l'hôpital d'In-Salah à ceux des Isser (Boumerdès) et Tizi-Ouzou, selon la même source.

Le secteur de la Santé dans la wilaya de Tamanrasset est encadré par 78 médecins spécialistes, dont 25 affectés à In-Salah, en plus d'un staff médical cubain de 30 spécialistes exerçant dans le cadre de la coopération algéro-cubaine dans le domaine de la Santé. **Y. L.**

Dispositif de l'ANSEJ à Ouargla

## 109 micro-entreprises montées

Pas moins de 109 micro-entreprises ont été montées en 2016 à travers la wilaya d'Ouargla par le biais du dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ), a-t-on appris dimanche des responsables locaux de cet organisme.

Montés à la faveur de financements bipartite (apport personnel et ANSEJ) et tripartite (bénéficiaire, ANSEJ et Banques), ces projets, entrant dans le cadre des efforts visant l'absorption du chômage et la mise en œuvre des programmes d'emploi, ont généré 257 emplois à la satisfaction des jeunes de la région, a précisé le directeur de l'antenne locale de l'ANSEJ, Mohamed Kaâneb.

Selon le responsable, 42 dossiers de

micro-entreprises ont été avalisés parmi un total de 46 dossiers, dont 8 proposés par des femmes, déposés et examinés l'année dernière au niveau des antennes de l'ANSEJ à travers les communes et dairas de la wilaya pour bénéficier de crédits pour le montage de micro-entreprises.

Dix 10 de ces projets sont versés dans le secteur des services, onze (11) dans l'artisanat et autant d'autres dans l'industrie, quatre (4) dans les professions libérales, trois (3) dans l'entretien et la maintenance, deux (2) dans les travaux publics et deux autres dans l'hydraulique et l'agriculture, a-t-il détaillé.

Ces emplois créés viennent s'ajouter aux 370 emplois créés l'année 2015 dans le cadre de ce dispositif et des efforts four-

nis par l'Etat pour accompagner les jeunes en matière d'emploi et de montage de micro-entreprises, rappelle M.Kaâneb.

L'antenne de l'ANSEJ de Ouargla s'attèle à relever le défi de générer le plus possible d'emplois et de contribuer à la lutte contre le chômage, en coordination avec les différents partenaires. Dans cette perspective, des actions de sensibilisation de proximité sont menées en direction des jeunes à travers les communes de la wilaya, notamment auprès des pensionnaires des établissements de la formation professionnelle, sur les dispositifs d'emploi, les mécanismes de financement de projets et les mesures incitatives préconisées par les pouvoirs publics dans le domaine. **H. L.**

Blida

## 9 000 unités AADL supplémentaires

■ Neuf mille logements location-vente (AADL), quota supplémentaire du programme 2013 destiné à la wilaya de Blida, seront implantés dans la région de Bouarfa, a annoncé dimanche le wali Abdelkader Bouazghi.

Ce quota supplémentaire, décidé dernièrement par le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, pour renforcer le programme AADL dans la wilaya de Blida permettra de couvrir le déficit enregistré dans cette wilaya qui compte 21.000 souscripteurs, a indiqué à l'APS le chef de l'exécutif local.

M. Bouazghi a ajouté que l'assiette foncière en question, sélectionnée à Bouarfa, relève de propriétaires particuliers, dont il est question «prochainement d'entamer les procédures d'indemnisation pour expropriation dans l'intérêt général».

Ce nouveau quota supplémentaire de logements AADL s'ajoutera à 9000 unités déjà affectées à la wilaya de Blida, dont les travaux de réalisation de 7000 ont été lancés à Sidi Sarhane, sur les hauteurs de Bouinane, alors que le chantier de 2000 unités restantes devrait être lancé «bientôt» au niveau de la cité Safsaf, sur les hauteurs de Meftah, à l'est de Blida.

Selon le chef de l'exécutif, cette assiette foncière de plus de 370 ha «pourrait, à l'avenir, accueillir d'autres projets de logements».

Le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville avait décidé, dernièrement, d'un financement additionnel de 120.000 unités au profit des programmes de logements location-vente (AADL) de 38 wilayas du pays.

**G. H.**

Communes frontalières d'El Tarf

## Coup d'envoi d'une caravane de solidarité

■ Le coup d'envoi de la caravane de solidarité devant sillonner une cinquantaine de mechtas dans la wilaya d'El Tarf a été donné, dimanche, par le chef de l'exécutif local, Mohamed Lebka, a-t-on constaté.

Les véhicules transportant une importante quantité de produits divers (denrées alimentaires, couvertures, médicaments, matériels pour enfants aux besoins spécifiques) ont pris le départ, à partir du siège de la wilaya, en présence des responsables de la direction de l'action sociale (DAS), des représentants de divers organismes (mouvement associatif, croissant rouge algérien, chambre de commerce et d'industrie, union générale des commerçants algériens).

Environ 500 familles résidant en zones frontalières au chef lieu de wilaya et dans les dairas de Bouhadjar et El Kala sont ciblées par cette action caritative initiée, a souligné le wali, dans l'objectif d'ancrer la culture de solidarité au sein de la société et à inciter tout un chacun à apporter sa contribution en direction des couches sociales vulnérables.

S'agissant de l'itinéraire emprunté par cette caravane de la solidarité, la même source a signalé que des familles aux mechtas d'El Kala, à Boutella Abdallah, Khanguet Aoun, Ain Smail, Gourraa, Bayada, Froua, Gargra, Oum Skek, Selebet Oued Djenan recevront des aides.

Plusieurs autres mechtas dont Hamam Sidi Trad, Ain Khengha, Rihen, Djouablia, Fjaje, Nouazi, Ain Kebir, Statir, El Hannachir, Groun Aicha, El Aneb et Battoum relevant des communes de Zitouna, Bougouvent et Ain Kerma, seront ciblées, mardi et jeudi prochains.

**R. E.**

M'sila

## Lancement des travaux d'une laiterie

■ Le chantier de réalisation d'une nouvelle laiterie dans la commune de Sidi Ameur, à 100 km au nord ouest de M'sila, a été lancé, a-t-on appris dimanche auprès de la direction locale des services agricoles. Investissement de statut privé, ce projet, validé par la commission d'investissement de la wilaya, a nécessité la mobilisation d'une enveloppe de 250 millions de dinars, a précisé la même source. Une fois mise en exploitation, cette laiterie contribuera à la transformation et à la pasteurisation du lait de vache produit dans la région de Sidi Ameur et Tamsa, et offrira plus de 50 postes d'emploi, a-t-on ajouté. Trois laiteries sont actuellement opérationnelles dans la capitale du Hodna dont deux au chef lieu de wilaya, tandis que l'autre est implantée à Bousaâda, a-t-on rappelé de même source.

**R. T.**



Syrie

# Des groupes rebelles vont participer aux pourparlers d'Astana

Les principaux groupes rebelles syriens ont donné hier leur accord pour participer aux pourparlers militaires avec le régime prévus la semaine prochaine au Kazakhstan pour tenter de mettre fin à près de six ans de guerre civile.



Ces discussions directes, selon des sources du régime et de l'opposition, commenceront le 23 janvier à Astana et ont pour objectif de bâtir un solide cessez-le-feu dans tout le pays à l'exception des zones tenues par les jihadistes.

Elles sont organisées par des parrains des protagonistes: la Russie et l'Iran, qui appuient le régime, et la Turquie, soutient des rebelles.

Si les pourparlers d'Astana étaient un succès, ils pourraient ouvrir la voie à des négociations sous les auspices de l'ONU le mois prochain à Genève.

«Tous les groupes rebelles y vont. Tous ont donné leur accord», a affirmé Mohammad Allouche, un dirigeant du groupe rebelle Jaich al-Islam (l'Armée de l'Islam), surtout implanté dans la banlieue de Damas. «Astana s'inscrit dans un processus pour mettre fin à l'effusion de sang commis par le régime et ses alliés. Nous voulons mettre fin à leurs séries de crimes», a-t-il ajouté.

Ahmad al-Othman, de la fraction Sultan Mourad, implanté dans le nord, a également indiqué à l'AFP que

les groupes rebelles avaient «décidé d'aller aux pourparlers».

Les protagonistes devraient se retrouver «probablement» face-à-face, contrairement à ce qui s'est passé jusqu'à présent à Genève, où toutes les négociations, placées sous les auspices de l'ONU avec l'appui des États-Unis et de la Russie, étaient indirectes.

Selon Ahmad Ramadan, membres de la Coalition nationale de l'opposition, l'objectif de ces discussions est de renforcer le cessez-le-feu établi le 30 décembre, «tandis que les détails du processus politique seront discutés à Genève».

## Le contraire de Genève

Pour le directeur du quotidien *al-Watan*, proche du pouvoir syrien, Waddah Abed Rabbo, «l'approche russe, turque et iranienne est exactement l'inverse de ce qui se faisait auparavant à Genève».

«L'ONU présupposait que si on arrivait à une solution politique cela influencerait sur l'arrêt des combats. Cette fois c'est le contraire. Il faut régler la situation sur le terrain pour ouvrir la voie à

des négociations politiques, car la Russie a constaté que les représentants de l'opposition qui venaient aux négociations n'avaient aucun pouvoir sur le terrain et n'avaient aucun soutien populaire», a-t-il ajouté.

«En revanche, selon lui, ceux qui vont venir à Astana ont le pouvoir sur le terrain et pourront ensuite discuter des accords politiques sans se référer à l'Arabie Saoudite, à la France ou la Grande-Bretagne et bien d'autres pour décider».

Toutes les précédentes initiatives diplomatiques ont échoué à mettre fin à la guerre, qui a fait plus de 310 000 morts depuis mars 2011 tandis que la moitié de la population est déplacée.

«Ce qui nous a poussé à donner notre accord à Astana, c'est que le thème exclusif des pourparlers consiste à renforcer le cessez-le-feu; et donc la délégation (rebelle) sera purement militaire avec en appui une équipe technique en matière politique et juridique» fournie par le Haut comité de négociation de l'opposition (HCN), a confié à l'AFP, Oussama Zabou Zeid, conseiller juridique des factions rebelles.

Initié après la chute de la partie rebelle d'Alep en

décembre, ce cessez-le-feu est globalement respecté. Des combats se déroulent néanmoins dans la région de Wadi Barada, proche de Damas, cruciale pour l'approvisionnement en eau de la capitale.

Selon M. Zabou Zeid, le groupe Fateh al-Cham, qui a changé son nom après avoir officiellement rompu avec al-Qaïda, n'est pas invité à Astana.

L'équipe de transition du président élu américain Donald Trump, qui sera investi vendredi, a été conviée mais n'a pas répondu officiellement.

Le président syrien Bachar al-Assad s'est récemment déclaré «optimiste» sur les négociations, affirmant être prêt à négocier avec une centaine de groupes rebelles, avait indiqué à l'AFP un député français l'ayant rencontré à Damas.

## L'EI à l'attaque

Pendant ces préparatifs, le groupe État Islamique (EI) poursuit son offensive contre les forces gouvernementales à Deir Ezzor, une ville-clé dans l'est.

«L'armée syrienne a fait face à une violente attaque de Daech (acronyme arabe de l'EI) à l'aube», a indiqué une source militaire. Les forces gouvernementales ont mené plus de 20 raids pour tenter de stopper l'offensive de l'EI près de l'aéroport militaire et dans différents quartiers au sud de la ville.

«L'EI a fait parvenir des renforts importants de Raqa et de la partie occidentale de Deir Ezzor», a précisé la source militaire.

Le groupe ultraradical sunnite contrôle la majeure partie de la province de Deir Ezzor et s'est emparé en 2014 de larges secteurs de la ville éponyme où vivent quelque 200 000 personnes. Le secteur occidental de la ville, sous contrôle du régime, est assiégé depuis janvier 2015 par les jihadistes.

AFP

## Question palestinienne La communauté internationale attachée à la solution à deux États

Les participants à la conférence sur le Proche-Orient ont réaffirmé que l'issue au conflit entre Palestiniens et Israéliens ne peut être que la coexistence de deux États, et que la seule voie à emprunter est celle de mettre fin aux implantations de colonies israéliennes dans les territoires palestiniens.

Dans leur communiqué final, les participants à la Conférence tenue dimanche à Paris ont réaffirmé leur engagement en faveur de deux États, avertissant qu'ils ne reconnaîtraient pas d'actions unilatérales qui menaceraient une solution négociée, particulièrement sur la question des frontières ou le statut d'El-Qods. Un engagement qui a suscité de l'optimisme dans les rangs des Palestiniens.

Le président palestinien, Mahmoud Abbas, a déclaré dimanche soir que «la conférence de Paris a répété et réaffirmé la légitimité de toutes les résolutions internationales, notamment celles portant sur les principes essentiels du droit international, et a rejeté les décisions d'autorité, les implantations forcées et l'imposition de faits accomplis sur le terrain, y compris à El Qods».

L'optimisme était palpable aussi dans les déclarations du numéro deux de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), Saïb Arekat, qui s'est félicité des conclusions de la conférence de Paris, appelant la France «à reconnaître immédiatement l'État de Palestine sur la base des frontières de 1967 avec El-Qods-Est comme sa capitale».

Les participants à la conférence, quelque 70 pays et organisations, en l'absence des Palestiniens et Israéliens «ont créé un élan pour le rejet de l'occupation israélienne et des activités de colonisation» des territoires palestiniens occupés, a indiqué M. Arekat.

C'est un message à l'occupant israélien «pour qu'il se conforme aux lois internationales» et «mette fin à son occupation militaire de la Palestine» afin d'ouvrir la voie à la paix et la stabilité dans la région, a-t-il ajouté.

A l'issue des travaux, le secrétaire d'Etat américain, John Kerry, s'est félicité d'un texte (communiqué final) équilibré. Pour le ministre palestinien des Affaires étrangères, Riad Malki, ce texte constituait ainsi «une nouvelle victoire diplomatique pour les Palestiniens».

Le communiqué final, avec toute sa «portée symbolique», doit être endossé lundi par les ministres des Affaires étrangères des 28 pays européens qui se réunissent à Bruxelles, souligne l'Association France Palestine Solidarité (AFPS). Le texte pourrait aussi, ajoute l'Association, être repris au Conseil de sécurité de l'ONU, qui doit se réunir aujourd'hui, et faire l'objet d'une «déclaration». A la différence d'une résolution, ce type de texte n'a aucune valeur juridique mais ne peut être bloqué par un veto.

L'objectif de la conférence de Paris était de «graver dans le marbre» les grands principes indispensables à une solution au conflit entre Palestiniens et Israéliens.

L'engagement pris par la communauté internationale à Paris, s'ajoute au geste entrepris par 14 des membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU qui ont exigé le 23 décembre, à travers la résolution 2334, l'arrêt «immédiat et complet» de la colonisation des territoires palestiniens.

A ce jour, 138 pays ont reconnu la Palestine en tant qu'Etat, mais la question palestinienne n'est toujours pas résolue à l'approche du 70<sup>e</sup> anniversaire de l'adoption de la résolution 181 de l'Assemblée générale des Nations unies sur le partage de la Palestine (1947).

A l'ONU, il y a 193 États et les 80% veulent forcer les Israéliens à arrêter les colonies et à se mettre autour de la table. Le processus de paix israélo-palestinien est au point mort depuis plus de deux ans.

R. I.

## Plus de 1 200 terroristes quittent la province de Damas

Plus de 1 200 terroristes ont quitté dimanche plusieurs villes de la province de Damas après avoir déposé les armes, a annoncé hier le Centre russe pour la réconciliation des parties en conflit en Syrie. «Deux des neuf localités contrôlées par les terroristes dans la région de Wadi Barada (province de Damas, ndr) - Khusainia et Barghalia - ont signé des accords sur leur adhésion au régime de cessez-le-feu», a indiqué le centre dans un communiqué. «Les sept autres - Kafr al-Awamid, Suq Wadi Barada, Deir Kanoun, Deir-Moqren, Kafr ez-Zeit, Basimah et Ain al-Fijah - ont exprimé leur désir de rejoindre le cessez-le-feu», ajoute le texte. Le centre russe a salué la décision de «1 268 terroristes de se rendre», précisant qu'«ils (terroristes) ont été évacués de ces localités». Selon le communiqué, les autorités syriennes ont accordé la possibilité aux terroristes qui ne veulent pas déposer les armes de «partir pour la province d'Idlib avec leurs familles». Le ministère russe de la Défense a précisé de son côté que «la plupart des terroristes, qui ont déposé les

armes dimanche, avaient opté pour une réintégration sociale et souhaité rester dans la province de Damas».

«Les autres ont rejoint la province d'Idlib avec leurs familles», a-t-il indiqué. Parallèlement, les autorités syriennes poursuivent les travaux de réparation en vue de rétablir l'approvisionnement en eau de la capitale du pays. La seule source d'eau potable de Damas, Ain al-Fijah, ayant été libérée vendredi soir par les troupes gouvernementales. «Les 13 et 14 janvier 2017, des équipes d'ingénieurs ont procédé à la réparation de la station de captation d'eau de Ain al-Fijah après des négociations avec le commandement des formations armées illégales», a déclaré le Centre russe pour la réconciliation des parties en conflit en Syrie. «La station est hors service depuis début janvier 2017 suite à un acte terroriste. Les autorités comptent rétablir prochainement l'approvisionnement de Damas en eau», a-t-il ajouté.

Reda A.



Côte d'Ivoire

## Africab, nouvelle génération de taxis pour l'Afrique

A l'heure où Uber conquiert des marchés de l'Afrique du Sud à l'Égypte, une petite compagnie de taxis high-tech s'impose peu à peu à Abidjan avec un concept qui détonne sur ce continent: des courses au prix fixé à l'avance, dans des taxis tout confort conduits par des chauffeurs salariés travaillant à des horaires cadrés.



"Ouuuh! C'est froid dedans", proteste le comédien Michel Gohou, sorte de Bourvil ivoirien, en découvrant un "Africab" dans une pub-sketch de cette entreprise qui propose des taxis climatisés, réservés, avec wifi, géolocalisation permanente...

"Africab, c'est la nouvelle façon de se déplacer (...), en toute sécurité et en connaissant en avance le prix de sa course", lance Vangsy Goma, le PDG et fondateur de cette start-up lancée en février 2016.

Tous les feux sont au vert pour la jeune entreprise: elle enregistre plus de 300 courses par jour et son chiffre d'affaires mensuel a triplé entre avril et septembre 2016, passant de 20 millions F CFA (30.000 euros) à 60 millions (100.000 euros) grâce à un portefeuille de clients professionnels qui explo-

se.

Une course avec un Africab coûte certes plus cher qu'avec un taxi classique: au moins un tiers de plus pour un trajet intra-urbain en journée. Mais à certaines heures de la nuit, creuses et sans circulation, ou sur certains trajets précis, les voitures noires et jaunes d'Africab peuvent être plus compétitives qu'un taxi normal, a constaté l'AFP.

L'idée de créer Africab a germé en partie lors de déplacements à Abidjan, explique M. Goma, un Congolais formé aux États-Unis et en Europe et marié à une Ivoirienne.

"Quand je venais ici, j'avais souvent du mal à organiser mes déplacements. Il fallait sortir dans la rue, négocier... Ou sinon louer une voiture et affronter la circulation", se souvient-il. "Les voitures (taxis) étaient vétustes, elles avaient souvent plus de vingt ans", sans air conditionné et avec des chauffeurs "mal

formés", selon lui.

Avec Africab, "nous avons misé sur la qualité de service", explique Vangsy Goma. Les voitures de la compagnie sont toutes équipées de tablettes et de wifi. Au siège de l'entreprise, un logiciel permet de les situer en temps réel sur une carte enrichie des adresses de ses clients ou de points connus dans Abidjan -- une capitale qui, comme de nombreuses autres villes africaines, a très peu de noms de rues.

Pour réserver un Africab, on peut passer par une application dédiée ou réserver par téléphone --on ne peut pas héler ces taxis-- et, petite coquetterie, l'entreprise ne fait de la publicité que sur internet et les réseaux sociaux.

Le client peut choisir de payer en liquide ou par carte, ou encore via l'orange money (sur téléphone), ce qui est impossible dans

les taxis normaux.

L'ensemble du projet a nécessité 1 milliard de F CFA d'investissement (1,5 million d'euros) dont 800 millions (1,2 million d'euros) par des emprunts bancaires.

Les voitures sont la propriété de l'entreprise et, différence notable avec les taxis, les chauffeurs sont tenus de respecter à la lettre le code de la route. Rouler sur les trottoirs ou les bandes d'arrêt d'urgence pour éviter des embouteillages ? C'est interdit chez Africab, où, pour être engagés, les chauffeurs doivent repasser le code et suivre une formation de conduite, mais aussi des cours pour savoir comment se comporter, comment fonctionne le wifi, etc.

"Le chauffeur a comme instruction de répondre aux questions et de ne faire la conversation que si le client le relance", souligne le PDG, qui dit garder un mauvais souvenir de taxis parisiens trop bavards à son goût.

### Tranquille

Les chauffeurs touchent un salaire assez modeste d'un peu plus de 100.000 F CFA (150 euros).

Mais Ahi Mian, 32 ans, dit y trouver son compte: "Pour moi, c'est mieux [qu'auparavant]. Ici, on a des horaires fixes et la voiture est climatisée. Mais surtout, il y a moins de stress. Quand tu es taxi [indépendant], tu dois donner 17.000 F CFA (25 euros) par jour au propriétaire de la voiture. Tu es toujours en train de chercher le gain. C'est vrai que certaines fois tu gagnes plus avec ton taxi, mais c'est beaucoup plus fatigant" qu'avec Africab.

Côté clients, Fatou Bamba, directrice de société, affirme que les véhicules sont "propres, confortables avec la connexion Internet, et surtout, on est en sécurité". "On est à l'aise et tranquille, on peut travailler", explique-t-elle à l'AFP.

Un client qui est médecin, le Dr Tanoh, se félicite lui notamment de "la ponctualité" des Africab.

Le fondateur de la start-up compte exporter son concept ailleurs en Afrique.

La Côte d'Ivoire est "un pays avec un marché, une forte population, de la consommation, un taux de croissance qui approche les 10% par an, donc il était intéressant de lancer Africab ici", dit-il.

Mais "comme son nom l'indique, on a pour projet de créer une véritable marque panafricaine". Des Africab devraient bientôt circuler au Togo et au Bénin, à Lomé et Cotonou. Et "il n'y a pas de limite: Dakar, l'Afrique centrale... partout où on sera désiré, Africab ira se développer", promet Vangsy Goma. **AFP**

En présence de centaines de personnes

## Le Rwanda enterre Kigeli V, le dernier roi du pays

Plusieurs centaines de personnes ont assisté dimanche à Nyanza, dans le sud du Rwanda, aux funérailles de Kigeli V, dernier roi du pays décédé en octobre en exil aux États-Unis.

Le corps de Kigeli V avait été rapatrié lundi à Kigali depuis Washington, à l'issue d'une bataille juridique entre des membres de sa famille depuis sa mort le 16 octobre, à l'âge de 80 ans.

La cérémonie religieuse s'est déroulée en plein air dans l'enceinte du "Musée du Palais du roi" de Nyanza, localité située à un peu moins de 100 km au sud de Kigali et qui fut par le passé la capitale du royaume rwandais, a constaté un journaliste de l'AFP. La monarchie a été abolie par référendum en 1961.

Vêtus d'un "umushanana", la tenue traditionnelle rwandaise, les proches de Kigeli V se sont recueillis devant son cercueil gris, sur lequel était posée la couronne traditionnelle des rois rwandais. Le gouvernement rwandais était représenté par sa ministre de la Culture, Julienne Uwacu.

Né Jean-Baptiste Ndahindurwa, Kigeli V était monté sur le trône en 1959, mais avait été forcé à l'exil un an plus tard par les autorités coloniales belges, après avoir demandé

l'aide de l'ONU pour obtenir l'indépendance du Rwanda. Il a d'abord résidé dans plusieurs pays d'Afrique, dont le Kenya et l'Ouganda, avant de s'installer aux États-Unis en 1992, dans la banlieue de Washington.

Un an avant l'indépendance du pays en 1962, la monarchie avait finalement été abolie. Depuis 1994 et la prise du pouvoir du Front patriotique rwandais (FPR), issu de l'ex-rébellion tutsi dirigée par le président actuel Paul Kagame, la question du retour du monarque avait été à plusieurs reprises évoquée.

Toutes les négociations avaient cependant échoué: le gouvernement rwandais se disait prêt à accueillir le monarque comme simple citoyen mais Kigeli V n'acceptait de rentrer qu'en tant que roi.

### Pour l'indépendance du Rwanda

Des dizaines de Rwandais ordinaires, résidant pour la plupart à Nyanza et dans ses environs, se sont joints aux proches du souverain déchu pour lui rendre un dernier hommage.

"Enfant, j'ai étudié à l'école l'histoire des rois du Rwanda et celle de Kigeli, même s'il n'a pas régné longtemps", a expliqué Jean de

Dieu Tuyinsize, un maçon de 27 ans. "Nous sommes contents qu'il soit enterré ici au Rwanda", même si, a-t-il ajouté, "il aurait été beaucoup mieux qu'il rentre au Rwanda de son vivant".

Chemise et veste noire, Anastaze Musonera, a lui aussi tenu à être présent "pour soutenir la famille du roi".

"C'est un homme qui s'est battu pour l'indépendance du Rwanda", se souvient cet agriculteur de 69 ans. "Même en exil, il était l'ami du Rwanda; il ne critiquait pas, il ne ternissait pas l'image du Rwanda", a-t-il estimé.

Kigeli V a ensuite été enterré sur une colline voisine près de la sépulture de son frère et prédécesseur Mutara III, mort en 1959.

Après s'être déchirés sur la question du rapatriement de Kigeli V au Rwanda, ses proches sont désormais en désaccord sur sa succession.

Lundi, le "Conseil royal" en exil, par la voix du chancelier de Kigeli V, Boniface Benzinge, a annoncé la désignation d'un prétendant au trône: Yuhi VI (Emmanuel Bushayija de son état civil). Neveu de Kigeli V, l'homme, ancien employé de Pepsi Cola, vit au Royaume Uni depuis 17 ans. Mais les proches de Kigeli V vivant au Rwanda ont immédiatement rejeté cette nomination. **AFP**

Gambie

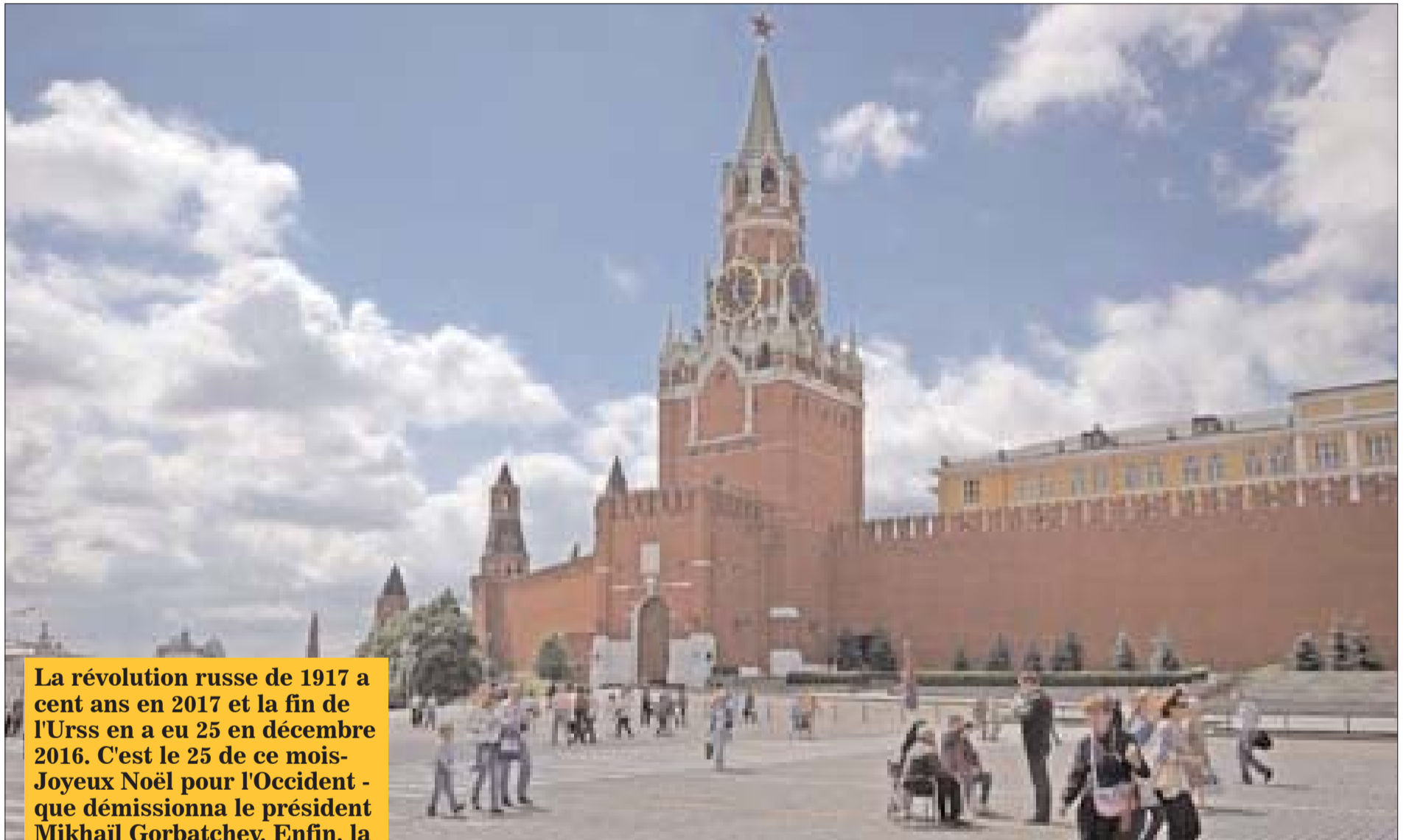
## L'investiture d'Adama Barrow aura bien lieu le 19 janvier

■ L'investiture du président élu gambien, Adama Barrow, aura bien lieu comme prévu le 19 janvier, a annoncé dimanche son porte-parole Mai Fatty, qui se trouve avec lui depuis samedi à Dakar, à la demande des dirigeants ouest-africains.

"Le mandat de Jammeh (Yahya, actuel président gambien qui refuse de céder le pouvoir, ndr) se finira le 19 janvier, et, à cette date, commencera le mandat du président élu Barrow (...). Il sera investi et assumera alors sa fonction sans faillir", a affirmé Mai Fatty. Le porte-parole s'est ensuite refusé à préciser si l'investiture d'Adama Barrow aura lieu à Dakar ou bien dans la capitale gambienne Banjul.



# Qui a tué l'URSS, qui est responsable et de quoi est-elle morte ?

2<sup>e</sup> partie

**La révolution russe de 1917 a cent ans en 2017 et la fin de l'URSS en a eu 25 en décembre 2016. C'est le 25 de ce mois-Joyeux Noël pour l'Occident - que démissionna le président Mikhaïl Gorbatchev. Enfin, la redoutable parenthèse bolchévique était refermée, l'Empire du Mal anéanti. Ces deux anniversaires sont l'occasion, tant en Russie qu'en Occident, de maudire une fois encore le bolchévisme, coupable d'au moins la moitié des malheurs du XX<sup>e</sup> siècle, et en Occident seulement, d'exprimer la hantise qu'inspire encore, un quart de siècle plus tard, le fantôme de « l'Empire », voire « le spectre qui hante l'Europe » à nouveau de ses velléités néo-impérialistes.**

A l'inverse, l'éminent historien de la payannerie Viktor Danilov, très radicalement critique envers le système soviétique, me disait en 2002 : " il n'y a pas eu de banqueroute, au moins jusqu'en 1988, c'est l'égo-centrisme de certains groupes sociaux qui l'a provoquée ". Autrement dit, il y avait des conditions objectives et des circonstances pour que cet effondrement devienne possible, mais il fallait aussi des " décideurs " puissants pour le rendre effectif. La liquidation de l'URSS n'était pas inscrite dans les astres.

## II. LES EXPLICATIONS CONTRADIC-TOIRES DU « PHENOMENE GORBATCHEV »

Si l'on cherche des explications rationnelles au phénomène Gorbatchev, on rappellera d'abord qu'il fit l'objet de plusieurs théories successives, assez peu rationnelles :

1) Premier temps : la forteresse imprenable. La première, au début, c'est qu'il ne se passe rien. Gorbatchev n'est que bluff et tromperie. " Le mythe du réformiste ", selon " Le Monde ". C'est la thèse la plus répandue dans nos médias vers 1985-86, dont l'aveuglement, à la relecture, est sidérant. La haine du communisme et de l'URSS était telle qu'elle empêchait ses plus ardents militants de voir à quel point ils avaient déjà des comparses et des amis au sein même des structures présumées " totalitaires ", du parti supposé " communiste ". Je me souviens d'un journaliste belge éclatant de rire lorsque je lui parlai de " libéraux soviétiques ". Impensable bien sûr. Lui, libéral, s'il avait su qu'il y avait, autour du Kremlin, bien plus libéral que lui ! Mais que faire ? Les références qui s'imposent à l'époque sont " Le Monde " (avant l'arrivée à Moscou, en 1988, de son envoyé spécial Bernard Guetta), " Libération " (le plus agressif envers Moscou), " Le Figaro, bref le " gorbatchescopticisme " donne le ton, y compris à Bruxelles, j'en fus témoin.

Il est difficile, avant 1987, de faire admettre que l'URSS est réellement en train de changer, et pas depuis peu, et pas un peu ! " Tu prends tes illusions pour la réalité " m'expliquent de doctes collègues. Il faudra du temps et, par bonheur, l'intérêt de hauts responsables de la Rtbf où je travaille, pour que carte blanche me soit donnée pour des reportages en URSS, s'ajoutant à la couverture de l'URSS que j'assure depuis 1983 pour " Le Monde diplomatique ". A vrai dire, en 1987, l'inertie de la presse francophone concernant Gorbatchev est déjà concurrencée par la « gorbymanie » d'une partie des médias ita-

liens et anglosaxons. La CIA elle-même a reconnu l'existence de " changements ", le vent tourne, quelques obstinés en restent à l'explication, désormais obsolète, que tout cela n'est que poudre aux yeux. Et certains s'y tiendront jusqu'en 1991 ! Mais peu importe...

2) Deuxième temps : le château de cartes soufflé. Quelques années plus tard, alors que le " bloc socialiste " et l'URSS se défont, il faut pourtant bien trouver d'autres explications. L'une, qui fera surtout recette ultérieurement et fait la part belle à l'Occident, est que nos dirigeants - Ronald Reagan, Margaret Thatcher, George Bush père, Helmut Kohl, Jean-Paul II - ont bien exploité les opportunités de la crise " fatale " du communisme. Indéniable. Mais il fallait qu'on leur offre, ces opportunités. Il fallait, par exemple, qu'en quelques années la dette extérieure explose et que les capitaux publics et les réserves d'or fondent comme neige au soleil. Reste la question : comment cette dilapidation s'est-elle effectuée, dès 1985 ? Où sont passés (et comment) le trésor du parti et les réserves d'or ? Les réponses à ces questions seraient beaucoup plus éclairantes que les discours sur " les valeurs universelles " qui auraient, en ce temps-là, supplanté en URSS les " valeurs de classe ", obsolètes et néfastes.

3) Troisième temps : la révolution des peuples. L'autre explication, qui séduit vers 1989-90 certains milieux " gauche de gauche ", est qu'une révolution populaire était en train de renverser les bureaucraties au pouvoir. La preuve par Bucarest, Prague, Berlin, les " révolutions chantantes " des pays baltes. Incontestable. Mais partiel. La « révolution » est d'abord venue d'en haut, du sommet communiste soviétique. Des contestations éparpillées et des mouvements nationa-

listes se sont engouffrés dans la brèche ouverte par la direction gorbatchesvienne. Et ils n'étaient pas tous " progressistes " ! Désordre et chaos certes, mais pas de mouvement d'ensemble mis à part ceux qui s'exercent dans des cadres nationaux et dans un esprit indépendantiste, comme dans les pays baltes ou au Sud-Caucase et en Tchétchénie. Enfin et surtout : contrairement aux attentes " de gauche ", la " révolution " n'a pas débouché sur le " vrai socialisme ". Restent les questions : l'URSS s'est-elle désintégrée par la périphérie ou, de façon décisive, par le Centre ? La défection de l'Ukraine a-t-elle entraîné celle de la Russie, ou est-ce l'inverse ? Y eut-il des potentialités socialistes qui auraient pu l'emporter en d'autres circonstances ? Sous-question : qu'est devenu le message écologiste, si présent dans la littérature, puis les débats des années Glasnost ?

4) Variante conspirative : le complot du KGB. Une quatrième est une théorie du complot : le KGB, les nationalistes russes ont décidé de se débarrasser du parti communiste pour renforcer le pouvoir des " structures de force ". La preuve par Poutine. C'est une hypothèse. (l'historienne Françoise Thom s'y tient) Ce qui est plus probable, en tout cas, c'est que ces mêmes nationalistes, avec une fraction importante de l'appareil d'état-parti et les nouveaux milieux d'affaires entendaient libérer la Russie du " poids " des autres républiques, par exemple l'obligation de partage du pétrole. Ce qui impliquait que les " principes " de la solidarité socialiste, et donc le Parti, soient mis à l'écart. Reste la question : n'y eut-il vraiment, et à quel moment, des fractions de l'appareil policier et militaire qui, conscients de la faillite du système, auraient



conçu une politique de sauvegarde des principaux attributs de la puissance, de restauration à la Poutine ? Difficile d'imaginer pareil machiavélisme " prévisionnel ". Encore des questions à éclaircir.

5) Autre variante conspirative : le complot de la CIA. Une cinquième est une autre théorie du complot, lancée par un dirigeant du KGB précisément en 1991 et qui refait surface en Russie de nos jours : une bande de liquidateurs, Gorbatchev et surtout Yakovlev en tête, téléguidés par la CIA, auraient délibérément détruit le système soviétique pour s'ériger en bourgeoisie possédante. Ou comme me le disait l'écrivain outsider Edouard Limonov, en 1988, de la Perestroïka : " C'est un truc de la bourgeoisie soviétique pour prendre le pouvoir ". L'idée de la " trahison de Gorbatchev " inspire en 2016 des députés communistes et nationalistes à la Douma, pour exiger " un tribunal " afin de juger " le traître ". Même sort promis à Eltsine. L'argument est que l'un et l'autre ont eu des conversations téléphoniques " complaisantes " avec George Bush. Ces conversations ont bien eu lieu en décembre 1991, les enregistrements ont été rendus publics. Elles sont de fait très différentes. Le 8 décembre, le président russe annonce la dissolution de l'URSS à son " ami " américain, avant même de prévenir Gorbatchev. A la veille du 25 décembre, le président soviétique annonce au même leader américain sa résignation, contrainte et forcée, à démissionner. Gorbatchev pouvait-il, à ce moment-là, invoquer " la légalité soviétique " pour briser l'acte félon du 8 décembre, mobiliser les troupes...et risquer la guerre civile et entre nations de l'Union ? Supposition absurde et criminelle ! On peut au contraire se féliciter du fait qu'à part les tragédies locales évoquées, et à la différence de la Yougoslavie, la dislocation de l'URSS se fit " sans verser le sang ". On peut bien sûr objecter que des drames à retardement ont pu avoir lieu : Tadjikistan, Géorgie, Tchétchénie, Ukraine...Effectivement, une telle désagrégation ne pouvait se faire en toute douceur !

Reste la question : disposons-nous de toutes les informations nécessaires pour réfuter cette " théorie du complot " ? N'y eut-il, pour le moins, des contacts entre les services secrets américains et certains dirigeants soviétiques décidés de longue date à " changer le régime " ? Les manœuvres de la CIA et des agents saoudiens du " wahhabisme " n'ont-elles contribué à semer la division et la haine, alimentant des guerres civiles ultérieures, de l'Afghanistan à la Syrie, en passant par la Tchétchénie, l'Irak et la Libye ?

Si la réponse devait être positive, elle ne changerait rien quant au fond : c'est bien la crise profonde du système qui a créé une situation propice à des " complots ". Mais ceux-ci peuvent orienter, à un moment crucial, une provocation, ou une décision politique fatale. C'est en cela que réside la nature des complots : ils n'expliquent pas une crise ou un grand tournant historique mais leurs acteurs et cercles occultes peuvent, à l'instant propice, généralement chaotique, forcer un " destin " plutôt qu'un autre. L'obsession à dénoncer les " complotismes " est souvent destinée à dissimuler l'action très réelle de ces cercles occultes auxquels sont liés, notamment, des groupes financiers qui sont patrons de presse.

### III. LES GRANDS ACTEURS SOCIAUX.

Si l'on veut, un moment, s'abstraire du domaine de l'imaginaire, il faut pourtant en revenir à quelques réalités incontournables.

La première est que le processus (il s'agit bien d'un processus et non d'un coup de baguette magique !) qui a mené à la dissolution de l'URSS a été initié " au sommet " de ce régime réputé " totalitaire ", et pas par le seul Gorbatchev, mais par un large groupe dirigeant du PCUS s'appuyant sur une partie des élites et des populations. Ce qui suppose l'existence d'une société déjà " pluraliste " et en conflits, d'aspirations et de volontés traversant le PCUS, qui n'a plus rien de ce monolithisme totalitaire souvent décrit. C'est de ce sommet qu'est venue l'initiative de rendre aux pays d'Europe centrale leur souveraineté et d'encourager à l'intérieur de l'URSS la décentralisation. Que les dirigeants furent débordés, que des mouvements nationaux aient forcé les séparatismes dans plusieurs républiques, notamment caucasiennes et baltes, est la démonstration que le terrain était favorable à la désagrégation de l'Union, au moins dans sa périphérie. Mais il n'y eut pas de " révolution populaire " en Russie, ni en Ukraine, ni en Asie centrale - le référendum du 17 mars 1991 ayant démontré l'attachement de leurs populations, très majoritairement, au maintien de l'Union, certes " réformée " dans un sens fédéral ou confédéral. Précisons bien : le 17 mars, avant le putsch manqué anti-Gorbatchev du mois d'août qui précipita la prise de pouvoir de Boris Eltsine



en Russie et le " bal des souverainetés " partout ailleurs. Un putsch du 19 août 1991 qui, paradoxalement, a précipité la dislocation qu'il prétendait arrêter. Il s'agissait, pour rappel, d'empêcher la signature, le lendemain, du nouveau " Traité de l'Union " découlant du référendum de mars. Gorbatchev et d'autres dirigeants le voulaient, pas les séparatistes Boris Eltsine (Russie) et Léonid Kravtchouk (Ukraine). Ironie de l'histoire ou " stratégie calculée ", le putsch " antiséparatiste " libère la voie aux " séparatistes ", liquidant de fait le pouvoir fédéral et son président Mikhaïl Gorbatchev, qui démissionnera le 25 décembre 1991. Ironie des ironies : les républiques qui réclament une part plus grande du gâteau soviétique seront privées de sa part la plus importante, les ressources naturelles qu'accapare la Russie pour le plus grand profit, de sa nouvelle bourgeoisie rentière.

Gorbatchev a sans doute scié la branche sur laquelle il était assis en recourant ou en couvrant les interventions militaires en Géorgie, à Bakou, Vilnius et Riga, qui semèrent l'effroi. Reste la question : y eut-il encore des moments, dans les derniers mois de l'URSS, où il aurait pu sauver le minimum qu'aurait été une Confédération ? Mais sur qui pouvait-il encore s'appuyer ? Son gouvernement l'avait trahi. Eltsine avait pris les commandes. Les autres séparatistes avaient hâte de fuir le " navire en naufrage ". La dissolution de l'Union paraissait inévitable. Reste la question : pourquoi les auteurs de l'acte d'autodissolution du 8 décembre 1991, Eltsine (Russie), Kravtchouk (Ukraine) et Chouchkevitch (Belarus) ont-ils cru bon de le faire dans le secret de la forêt de Bileoviège, à l'insu du président Gorbatchev et des leaders d'autres républiques, avertissant en premier le président des Etats-Unis Bush senior, leur " complice " ? On ne peut exclure, à ce moment là, l'idée d'un " complot " (concertation ?) Bush-Eltsine pour forcer le destin !

Deuxième réalité déjà évoquée, la " société en mouvement " depuis trente ans et spécialement en cette fin des années 1980 avait d'autres potentialités, d'autres désirs en son sein que ce qu'il advint.

Ne cédon pas à cette téléologie rétrospective qui nous présente comme " inévitable " le dénouement, soit le moment où les choix politiques des dirigeants, les pressions de certains groupes sociaux et de l'extérieur ont décidé du sort (du détournement) de la Perestroïka. Nous pourrions dire que, dans cet éventail de possibles, il en était qui correspondaient aux déterminations des groupes dirigeants et des intervenants extérieurs, et d'autres qui, demeurées dans l'imaginaire et les velléités de la nouvelle société civile, n'étaient pas en mesure de promouvoir une " alternative ".

Le tournant de 1989-1991 n'a cependant pas été uniquement politique et idéologique, il a été porté par des mutations, dont l'indice a été, par exemple, le basculement dans le camp libéral du corps des directeurs d'entreprises, d'une partie des structures de force, y compris du KGB (et d'un certain Poutine), d'une frange considérable des masses populaires en attente d'un changement de vie.

Cette prise en compte de la société, si

rare dans les interprétations des médias ou de la kremlinologie, permet de nuancer les notions de " disparition ", de " liquidation " ou de " chute " qui servent généralement à étiqueter les événements de 1989-1991. Autrement dit, il y a métamorphose des couches dirigeantes et des sociétés, qui ne deviennent pas du jour au lendemain étrangères à ce qu'elles étaient la veille. Une telle approche aiderait à comprendre pourquoi l'évolution de la Russie peut encore surprendre, et choquer ceux qui s'attendaient à une transition lisse, d'un point de départ connu ("le communisme") à un point d'arrivée non moins certain ("la démocratie de marché").

On ne se baigne plus dans le même fleuve, les berges qui l'enserrent se sont élargies ou rétrécies, le courant s'est accéléré, mais c'est encore ce fleuve-là, et son histoire continue, il ne s'est pas dilué dans les grandes eaux de la " mondialisation ". Reste l'immense question : la Russie pourrait-elle à la fois réussir son intégration à l'économie mondiale et sauvegarder sa singularité ? Et si intégration il y a, sera-ce en tant qu'économie "du tiers monde", confinée dans le piège de la rente pétrolière, ou comme puissance modernisée ? On aborde là des questions posées depuis plusieurs siècles, et que l'on soulève cette fois dans une phase de déclin comme la Russie n'en a pas connu.

### IV. L'ACCUMULATION DES PROBLEMES ET DES PIEGES.

A mon sens, il y avait une crise à trois dimensions :

- Il y a les circonstances, l'accumulation de difficultés et de défis non relevés qui paralysent progressivement la direction du pays, embourbée depuis de longues années dans le conservatisme cacochyme de Léonid Brejnev, qui peut encore prendre, ou laisser prendre des décisions aventureuses brutales, comme l'invasion de l'Afghanistan fin 1979, non sans lâcher la bride aux généraux, mais n'a plus de perspective, plus de stratégie, le Politburo au stade terminal avance au jour le jour et comme à l'aveuglette, laissant de plus en plus de problèmes (et de chantiers) au point mort.

- il y a, s'ajoutant à l'impasse et découlant d'elle, une crise systémique qui paralyse le pouvoir et entraîne la Perestroïka en 1985, présumée " dernière chance ".

- il y a enfin la crise de la Perestroïka elle-même qui provoque le chaos (en 1990-1991, pas avant) et au delà, le tournant vers un " capitalisme de choc " où s'opère un véritable effondrement (pas avant) de l'économie, de la démographie, de la santé publique, en même temps que l'éclosion d'une société marchande, de la Communication, de la nouvelle oligarchie. Plus tard, dans les années 2000 sous Poutine, émergera une " classe moyenne " de masse, prospère, bénéficiant à la fois des avantages de l'économie de marché et des miettes de la rente pétro-gazière accumulée grâce à la hausse des prix du pétrole.

Il faut pouvoir distinguer ces trois moments, ces trois dimensions, dans leurs espaces temporels respectifs, si l'on ne veut pas tomber dans la confusion des chronolo-

gies et des rapports de causes à effets.

En ce début des années 1980, les défis s'accumulent, dont les causes sont internes et extérieures, et que les dirigeants soviétiques ne parviennent plus à gérer. J'en relève onze.

1. "Solidarnosc" en Pologne et la crise yougoslave.

La Pologne en dissidence, soit une menace pour l'hégémonie soviétique dans toute l'Europe centrale et orientale en régime de " souveraineté limitée ". Le soulèvement a le soutien unanime des opinions occidentales, y compris de gauche qui croient y voir l'avènement d'une société " autogérée ", délivrée tant de la " bureaucratie soviétique " que de la tentation capitaliste. Le mouvement ouvrier et syndical est en réalité surtout national et d'inspiration catholique. Le pape d'origine polonaise Jean-Paul II joue un rôle capital dans ce renversement de situation. Il agit de concert avec les Etats-Unis. Le coup de force du général Jaruzelski met fin aux festivités et, de fait, postpose le moment où le pouvoir communiste devra négocier puis céder la place aux hommes de Solidarnosc, qui vont s'inspirer non de leurs idéaux " syndicalistes " mais des options néolibérales. Le Kremlin aura la sagesse (non sans hésitations) de ne pas intervenir directement, ce qui aurait pu le confronter à une guerre de grande envergure. Le général Jaruzelski, au pouvoir, remplit le rôle d'un " pape de transition ". Mais quoiqu'il en soit, le maintien des pays d'Europe centrale en état de " souveraineté limitée " et sous contrôle militaire soviétique est devenu absurde et intenable. Financièrement, politiquement, l'hégémonie gagnée en 1945 s'essouffle. La raison fondamentale de cet échec était double : d'abord, les conditions politiques de l'intégration au camp socialiste - libération-occupation de pays " ennemis " (les Allemands et leurs alliés), ou " amis " sous contrainte en 1948 en Tchécoslovaquie - se prolongeaient sous forme de " souveraineté limitée " (doctrine Brejnev) qui ne pouvaient fonder des relations de confiance, en second lieu, à la différence des Etats-Unis qui avaient pu offrir le " Plan Marshall " à l'Ouest et de la Communauté européenne capable d'intégration économique, le " Comecon " (Conseil de coopération de l'Est) n'a jamais pu fonder d'équivalent à l'Est, qui en restait pour l'essentiel à des coopérations bilatérales. A l'image de la Tchécoslovaquie qui, d'après Milan Kundera, se sentait " captive ", l'ensemble de l'Europe centrale se percevait comme plus attachée à " l'Europe " qu'au monde russe. Cas à part, la Yougoslavie indépendante de l'URSS et " non alignée " sur les blocs, se désagrègea en autant de " marchés " autarciques qu'il y avait de républiques, jetant ainsi les bases d'une résurgence des nationalismes qu'avait su maîtriser Tito. En tant que puissance régionale, qui plus est " résistante " aux injonctions du FMI et de Washington, par contre, la Yougoslavie de Milosevic constituait un obstacle sur la route du " Nouvel ordre mondial " (G. Bush) La guerre civile éclata en 1991. Générée par la désagrégation interne mais dûment " assistée ". Rien de tel en Pologne, ni en ex-URSS à court terme. a suivre

Kirghizstan

# Un avion turc s'écrase sur des maisons, 37 morts



**Au moins 37 personnes, dont six enfants, ont été tuées hier dans l'accident d'un avion-cargo turc qui s'est écrasé au petit matin sur des habitations près de l'aéroport de Bichkek, la capitale du Kirghizstan.**

Un Boeing-747 en provenance de Hong Kong s'est écrasé sur le village de Datcha-Souou, près de l'aéroport de Manas à 07H40 locale (01H40 GMT), selon le ministère kirghiz des Situations d'urgence.

«Au moins 37 personnes ont été tuées dans le crash», a déclaré à l'AFP un porte-parole du ministère kirghiz des Situations d'urgence, Moukhammed Svarov.

Selon le ministère de la Santé, la grande majorité des victimes sont des habitants du village. Six enfants ont péri dans le crash, ainsi que quatre pilotes de l'avion, ont précisé les services médicaux. «L'avion s'est

écrasé sur les maisons, il a tué des familles entières», a raconté à l'AFP un témoin de l'accident qui n'a pas voulu donner son nom. «Il ne reste rien des maisons, les gens ont été tués avec toute leur famille et leurs enfants, beaucoup de personnes étaient en train de dormir.»

L'appareil appartenait à la compagnie aérienne turque ACT Airlines connue également comme myCARGO. «ACT Airlines regrette profondément d'annoncer qu'un accident est arrivé au Boeing 747-400 TC-MLC lors du vol de Hong Kong à Bichkek», a indiqué la compagnie dans un communiqué. Fondée en 2004 et basée à Istanbul, ACT Airlines est détenue à 49% par le groupe chinois HNA Group et s'est rebaptisée en 2011 myCARGO.

Le gouvernement kirghiz avait affirmé initialement que l'avion appartenait à la compagnie Turkish Airlines. Celle-ci avait aussitôt assuré dans un communiqué que «l'appareil et les membres d'équipage» n'avaient rien à voir avec Turkish Airlines. Selon les autorités aéroportuaires, le Boeing avait Istanbul comme destination finale.

L'appareil est tombé sur des habitations en plein village de Datcha-Souou, très proche de l'aéroport, et ses débris en

flammes ont endommagé au total 43 maisons, dont 15 ont été détruites, selon le ministère des Situations d'urgence.

Une opération de sauvetage «à grande échelle» est en cours, selon la même source. Plusieurs équipes de secouristes, de pompiers et de médecins ont été notamment dépêchées sur les lieux, et des tentes ont été déployées par le ministère des Situations d'urgence pour ceux dont les logements ont été endommagés, alors qu'il faisait moins 2 degrés à Bichkek.

Tous les vols ont été annulés à l'aéroport de Manas jusqu'à nouvel ordre.

Le président kirghiz Almazbek Atambaïev a exprimé ses condoléances aux familles des victimes et a ordonné au gouvernement d'enquêter soigneusement sur les origines de la tragédie, selon un communiqué de la présidence.

Il a également proclamé le deuil national dans le pays pour mardi.

M. Atambaïev est revenu lui-même dimanche soir de vacances en Chine, son avion ayant été obligé d'atterrir à l'aéroport d'Issyk-Koul, à 400 km à l'est de Bichkek, «en raison du brouillard» sur l'aéroport de la capitale, ajoute le communiqué.

AFP

Brésil

## Nouvelle émeute dans une prison, au moins 26 détenus tués

■ Au moins 26 détenus ont été brutalement assassinés cette fin de semaine lors d'une émeute dans une prison du nord-est du Brésil qui apparaît comme un nouvel épisode de la lutte que se livrent des gangs rivaux pour le contrôle du trafic de la cocaïne. Les forces de police, qui ont pénétré dans l'enceinte de la prison dimanche matin avec des véhicules blindés, ont mis fin à l'émeute après quatorze heures de violences dans la prison d'Alcaçuz située près de Natal.

«Vingt-six morts ont été confirmés», a annoncé ce soir Caio Bezerra, un responsable local pour la sécurité publique. Un responsable de la police, Otacillo de Medeiros, avait auparavant avancé le bilan de trente morts, sans spécifier s'il concernait uniquement des détenus ou également des membres du personnel pénitentiaire. Depuis le début de l'année, la violence carcérale a déjà fait une centaine de morts parmi les prisonniers. Caio Bezerra avait annoncé plus tôt dans la journée que la police avait repris le contrôle du pénitencier d'Alcaçuz, la plus grande prison de l'Etat de Rio Grande do Norte (nord-est). La prison avait été encerclée pendant la nuit. Les détenus, lourdement armés, avaient coupé le courant, et la police a dû attendre l'aube pour intervenir. L'émeute s'est déclarée lorsque des détenus, vraisemblablement membres de gangs rivaux, sont sortis de leurs quartiers pour s'affronter violemment.

AFP

Guantanamo

## Arrivée à Oman de dix détenus

■ Dix détenus de la prison militaire américaine de Guantanamo sont arrivés lundi au sultanat d'Oman où ils résideront de «manière provisoire», a annoncé le ministère des Affaires étrangères à Mascate. Le ministère n'a pas précisé les nationalités de ces détenus accueillis par Oman à quelques jours de la fin du mandat du président Barack Obama qui avait fait de la fermeture de Guantanamo, prison controversée où sont détenus des jihadistes présumés, un des objectifs de sa présidence.

AFP

Corée du Sud

# L'arrestation de l'héritier de Samsung demandée

Les enquêteurs travaillant sur le retentissant scandale politique de corruption qui secoue la Corée du Sud ont demandé lundi l'arrestation de l'héritier de Samsung Lee Jae-Yong, qui serait un nouveau coup dur pour le géant de la téléphonie.

Le premier conglomérat du pays en termes de chiffre d'affaires, qui représente 20% du PIB sud-coréen, se remet à peine de sa pire déconvenue commerciale, quand il avait été contraint l'an dernier de cesser la production du Galaxy Note 7 au motif des risques d'explosion de cet appareil.

Dans un communiqué, l'équipe d'enquêteurs spéciaux planchant sur le grave scandale qui a déjà conduit à la destitution de la présidente Park Geun-Hye, a dit avoir demandé à la justice un mandat d'arrêt contre le vice-président de Samsung Electronics, qui est le fils du président du groupe Samsung Lee Kun-Hee.

Le tribunal du district central de Séoul a indiqué de son côté qu'il statuerait mercredi.

L'arrestation de Lee Jae-Yong, qui a été entendu la semaine dernière pendant 22 heures sur des soupçons de corruption, pourrait avoir un impact «important» sur

l'économie sud-coréenne, a reconnu Lee Kyu-Chul, un porte-parole de l'équipe d'enquêteurs.

«Mais nous pensons que la justice est plus importante», a-t-il ajouté.

Les enquêteurs avaient fait savoir la semaine dernière que M. Lee était considéré comme un suspect dans ce scandale à tiroirs centré autour de Choi Soon-Sil, la confidente de la présidente.

Cette dernière est actuellement jugée pour avoir profité de ses relations avec Mme Park afin de soutirer des sommes astronomiques aux conglomérats sud-coréens qui ont versé des millions de dollars à des fondations privées créées par cette confidente de l'ombre.

### 43 milliards de wons

Plus d'une dizaine de personnes ont été arrêtées, dont Mme Choi, les anciens ministres de la Culture et des Affaires sociales, un ancien directeur de cabinet présidentiel et un professeur d'université.

M. Lee, 48 ans, est soupçonné d'avoir approuvé les versements à Mme Choi, qui auraient eu pour objectif d'obtenir des

faveurs du gouvernement.

Samsung est le conglomérat qui s'est montré le plus généreux auprès des fondations de Mme Choi, et en lui versant par ailleurs des millions d'euros sous couvert de financer en Allemagne les entraînements sportifs de cavaliers sud-coréens, parmi lesquels la fille de la confidente.

L'ensemble des pots-de-vin versés par Samsung s'élèvent à 43 milliards de wons (34,2 millions d'euros), a déclaré le porte-parole des enquêteurs. Il a précisé que M. Lee était également soupçonné de détournement de fonds pour avoir utilisé l'argent de Samsung pour ces actes de corruption.

Il s'expose en outre à des poursuites pour «parjure» pour avoir affirmé à une commission d'enquête parlementaire que les versements n'avaient pas été faits en échange de faveurs.

Dans un communiqué, Samsung juge «difficile à comprendre» la requête des enquêteurs: «Nous pensons que le tribunal prendra la bonne décision.»

Cela fait des mois que les enquêteurs entendent M. Lee et d'autres cadres dirigeants de Samsung pour déterminer en par-

ticulier si le groupe a soudoyé Mmes Choi et Park afin d'obtenir le feu vert du gouvernement à une fusion controversée en 2015.

Ce rapprochement entre deux unités du groupe, Cheil Industries et C&T, était considérée comme une étape cruciale pour assurer une passation de pouvoir en douceur au profit de Lee Jae-Yong.

Elle avait été vertement critiquée par certains actionnaires au motif que la valeur de C&T aurait été délibérément sous-estimée, mais la Caisse nationale de retraite (NPS), gros actionnaire de Samsung sous tutelle du ministère des Affaires sociales, avait donné son feu vert à l'opération.

L'ancien ministre des Affaires sociales, Moon Hyung-Pyo, dont les services coiffaient le NPS à l'époque, a été formellement inculpé lundi d'abus de pouvoir pour avoir poussé les dirigeants du NPS -dont il est ensuite devenu le patron- à accepter la fusion. Mme Park, accusée pour sa part de «collusion» avec Mme Choi, son amie de 40 ans, a été destituée par le Parlement début décembre. Cette décision doit encore être entérinée par la Cour constitutionnelle.

AFP

Festival du Théâtre Arabe

# Nafida, une lueur d'espoir pour la paix en Syrie

Le public oranais a découvert, dimanche soir à la salle Saâda (ex-Colisée), un échantillon du théâtre syrien avec la pièce *Nafida* (Fenêtre), qui met en relief les effets de la guerre, psychologiques notamment, sur la vie des Syriens et l'espoir d'un retour à la paix.



**N**afida participe à la 9<sup>ème</sup> édition du Festival du théâtre arabe qui se déroule du 10 au 19 janvier à Oran et Mostaganem et dédiée à Azzedine Medjoubi et figure dans la catégorie «off» du Festival. Elle n'entre donc pas dans la compétition pour le prix Soltane Ben Mohamed El Qassimi.

La pièce, qui a été retardée d'une heure en raison du match Algérie-Zimbabwe, est adaptée de l'oeuvre de l'écrivain polonais Ireneusz Iredynski (1939-1958) et mise en scène par Majd Fedha. Les deux personnages de la pièce sont incarnés par Jafra Younis dans le rôle de l'épouse, et Mazen el Jebba dans le rôle de l'époux.

La pièce donne un éclairage sur la vie d'un couple syrien qui plonge peu à peu dans la décadence. L'homme, pendant sept jours, attend patiemment, des heures durant, devant sa fenêtre, guettant une lumière provenant de la fenêtre de

ses voisins d'en face, sans se lasser et sans sourciller, armé d'une patience à toute épreuve.

La femme, quant à elle, insiste pour connaître les raisons de cette longue et hypothétique attente.

Collé à sa fenêtre, l'homme attend inlassablement cette lumière sans se soucier de ce qui se passe autour de lui, ni de son entourage, particulièrement sa femme, au grand dam de cette dernière. Négligée et dans l'expectative, la femme ronge son frein, mais elle est assaillie par les questions et les doutes sur le comportement étrange de son mari, craignant même une éventuelle relation de son mari avec une autre femme.

S'installe alors un dialogue entre l'homme et son épouse, un dialogue rude, à la limite de la dispute, où le ton monte de plusieurs crans, puis fait place au silence, de longs moments de silence. Le calme et la tempête se succèdent. Les relations dans le couple n'ont pas tenu trop long-

temps, la vie conjugale a du plomb dans l'aile. La femme n'arrive pas à accepter le changement brusque dans l'attitude de son mari et ce dernier ne semble pas s'en offusquer.

Le couple semble prisonnier dans l'espace étroit dans lequel il se trouve confiné, devant la fenêtre, en raison de l'obsession quasi malade de l'homme. Mais celui-ci attend, en fait, une lueur d'espoir dans l'obscurité qui l'entoure et semble ne pas comprendre l'impatience de sa femme qui essaie par tous les moyens de le faire «revenir» dans la réalité et l'empêcher, à ce qu'elle croit, de vivre dans l'obscurité la plus totale, tentant même de le convaincre qu'il a perdu la raison.

Pour le «récupérer», la femme essaie de raviver chez son mari leurs souvenirs heureux d'antan et tente tantôt de le séduire, tantôt de le menacer, notamment de le tromper avec d'autres hommes afin de créer une quelconque réaction chez

lui, en vain.

Toutefois, et contre toutes les attentes de sa femme, l'homme fini quand même par apercevoir la fameuse lumière, et c'est la femme, obnubilée, qui s'y engouffre, à son tour.

*Nafida* décrit à sa manière et dans une scénographie remarquable, un conflit dramatique survenant dans un couple syrien, un conflit aux relents politiques, sociaux et économiques entre deux antagonistes, découlant de la guerre, avec néanmoins une note d'espoir : la lumière tant attendue symbolise la fin du conflit, le retour de la paix et une vie normale pour les Syriens.

Et même si la pièce ne parle pas directement de la guerre, la suggestion en est très forte, à tel point que la suggestion s'incruste si fort dans l'esprit du spectateur qu'elle devient partie prenante de l'atmosphère de la pièce de théâtre, *Nafida*, fenêtre sur la paix.

K. L.

Salim Senhadji, metteur en scène tunisien

## Plaidoyer pour des oeuvres théâtrales traitant du vécu arabe

Le metteur en scène tunisien, Salim Senhadji, a appelé, dimanche à Mostaganem, les scénaristes et metteurs en scène à réaliser des oeuvres théâtrales traitant du vécu arabe suivant des mécanismes d'art dramatique universels.

Animant l'atelier «Notions de mise en scène théâtrale» dans le cadre du 9<sup>ème</sup> Festival du théâtre arabe, édition Azzedine Medjoubi, Salim Senhadji a préconisé la réalisation d'oeuvres théâtrales traitant du quotidien arabe avec des instruments universels d'écriture, de lumière, de son et autres.

«Nous sommes appelés à parler de nos souffrances et à maîtriser les mécanismes du théâtre pour un meilleur travail, a-t-il souligné.

Par ailleurs, il a appelé les universitaires spécialisés en arts de spectacle à s'intéresser davantage au choix des acteurs, à la répartition des rôles, à l'éclairage, aux costumes et au décor, «ce qui contribue amplement à faire véhiculer le message au récepteur et à présenter un travail dramatique complet».

L'universitaire Senhadji a qualifié le théâtre scolaire et universitaire de pépinière du théâtre professionnel, affirmant que le théâtre universitaire est un espace libre alliant la réalité, le rêve et les projets d'étudiants qui, une fois diplômés, deviendront des acteurs.

Les organisateurs avaient prévu, au titre de cette manifestation, 10 ateliers de formation au profit de plus de 200 étudiants de Mostaganem et de l'Institut supérieur des arts de spectacle et de l'audiovisuel de Bordj El Kiffan, ainsi que des dramaturges arabes et algériens.

Les ateliers, encadrés par des spécialistes et comédiens d'Algérie, de Jordanie, de Tunisie, du Bahrein, de la Palestine, du Maroc, d'Irak et du Liban, ont traité d'axes abordant, entre autres, de la performance du comédien, des notions de mise en scène, du maquillage, du pantomime, du théâtre par des aveugles et de l'écriture théâtrale.

R. C.

## Ahmed Aggoune, metteur en scène Le soutien de l'Etat au théâtre est un stimulant pour la créativité

Le metteur en scène, Ahmed Aggoune, a estimé, dimanche à Oran, que le soutien de l'Etat au théâtre est de nature à stimuler davantage la créativité en Algérie.

Animant une conférence-débat à la veille de la présentation de sa pièce *Foundouk El Alamine* dans le cadre de la 9<sup>ème</sup> édition du Festival du théâtre arabe, M. Aggoune a affirmé que «le soutien de l'Etat au théâtre, notamment en matière de financement et de logistique, est une motivation idéale pour impulser la création artistique».

Il a évoqué, dans ce sens, la «consécration effective» de la liberté théâtrale en Algérie, soulignant que «l'évolution du climat culturel et artistique dans le pays est devenue une réalité palpable».

Le metteur en scène a salué la «liberté de créativité» en Algérie, traduite, selon lui, par «l'absence de contrôle sur les textes et les idées, ainsi que par les efforts de l'Etat dans l'édification de théâtres et de salles de représentations dans le pays».

Il a abordé également d'autres questions liées à la réalité du 4<sup>ème</sup> art en Algérie, dont celles de la formation dans le domaine théâtral et de l'écriture théâtrale.

Cette conférence, à laquelle ont assisté des critiques, des dramaturges et des journalistes arabes, a constitué une occasion pour débattre des conditions de production de la pièce *Foundouk El Alamine* adaptée du texte de l'écrivain mondial Eric Emmanuel Smith.

La 9<sup>ème</sup> édition du Festival du théâtre arabe édition Azzedine Medjoubi, organisée par l'Office national de la culture et de l'information (Onci) en collaboration avec l'Instance arabe du théâtre, dans les wilayas de Mostaganem et Oran du 10 au 19 janvier en cours, entame dimanche sa sixième journée.

R. C.

Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou

# Le voyage de Keltoum de Anis Djaâd en compétition

**L**e court métrage de fiction *Le voyage de Keltoum* dernière oeuvre du cinéaste Anis Djaâd prendra part à la compétition officielle du 25<sup>e</sup> Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (Fespaco), prévu du 25 février au 4 mars, a-t-on appris auprès de l'équipe du film.

Sorti en 2016, *Le voyage de Keltoum* est la troisième oeuvre du réalisateur après la sortie en 2014 de *Passage à niveau*, doublement primé au Festival du court métrage maghrébin à Oujda (Maroc), et en 2012 de *Le hublot* également primé lors des Journées cinématographiques d'Alger.

graphiques d'Alger.

L'oeuvre aborde de manière atypique le retour aux sources des immigrants, à travers l'histoire de Keltoum qui se retrouve obligée, malgré de grandes difficultés financières, de réaliser les vœux de sa soeur mourante de retourner sur des lieux qu'elle considère comme sacrés. Cette promesse confronte Keltoum à sa propre misère sociale, à sa famille qui lui reproche sa modeste condition et à l'obligation de réaliser les dernières volontés de sa défunte soeur.

Anis Djaâd est l'auteur de plusieurs scénarios dont *Les assoiffés*, *H3O* ou

encore *Au bout du tunnel*. Il a été assistant réalisateur sur le tournage de *França ya França* de Djamel Beloued.

Dans la catégorie long métrage, *Les puits* de Lotfi Bouchouchi et *Les Tourmentes* de Sid Ali Fettar seront en lice pour l'Etalon d'or du Yénnenga, avec 18 autres films représentant 14 pays africains. Les longs métrages *Fadhma N'soumer* de Belkacem Hadjadj (Etalon d'argent du Yénnenga), *J'ai 50 ans* de Djamel Azizi, *10949 femmes* de Nassima Guessoum et *Dernier recours* de Mahi Bena avaient représenté l'Algérie au 24<sup>e</sup> Fespaco.

R. Y.

" La lune ne brille pas assez pour les yeux aveuglés par l'amour. "

Kate Bush



# FEMMES

ILS ONT DIT :

" Ce n'est pas l'amour qu'il fallait peindre aveugle, c'est l'amour-propre. " Voltaire

Actu-femmes

ACTU-FEMMES Page animée par Tinhinan

Le prince Harry a présenté Meghan Markle à Kate Middleton et à Charlotte

## «Ça c'est très très bien passé»

**Le tour de présentation de Meghan Markle à toute la famille royale continue ! La semaine dernière, c'était au tour de Kate Middleton et à sa fille Charlotte de rencontrer l'amoureuse du prince Harry.**

S'il continue à ce rythme là, il y a fort à parier que le prince Harry fera sa demande en mariage à Meghan Markle avant l'été ! Sûr de son histoire d'amour avec la jolie comédienne, le jeune homme de 32 ans est en train de lui faire faire le tour de la famille royale britannique à fond de train. Deux mois après les présentations à son père Charles et à

son frère William, le prince le plus sexy de la couronne a organisé une rencontre entre sa belle-sœur Kate Middleton et sa nièce Charlotte et celle qui fait battre son cœur. Selon le *Sun*, c'est mardi dernier que les deux femmes se sont rencontrées lors d'un entretien informel organisé par Harry à Kensington Palace. Une première prise de contact très attendue par Kate, qui avait «vraiment hâte» de rencontrer Meghan, et une attente partagée par Harry, pour qui «son opinion sur ses petites amies est vraiment très importante». Et il peut être soulagé, car «ça s'est très bien passé !» «Très enthousiaste à l'idée de rencontrer Kate», la comédienne avait même pensé à venir avec un petit présent pour l'anniversaire de celle qui sera peut-être bientôt sa belle-sœur. «Harry et Meghan sont allés à l'appartement de Kate à Kensington Palace. William était aussi là et Meghan a pu jouer avec Charlotte, ce qu'elle a adoré, a confié un proche

du jeune prince. Meg avait apporté à Kate un petit cadeau - un très élégant carnet relié en cuir, appelé un «journal des rêves» où elle pourra noter ses pensées et ses idées et que Kate a adoré. Avec la présentation à Kate Middleton, Meghan Markle a rencontré tous les membres de la famille directe de Harry, à l'exception - et pas des moindres - de sa grand-mère la reine Elizabeth II. Mais selon le proche du prince, cela ne devrait probablement plus trop tarder : «Il veut que leur relation franchisse une nouvelle étape. Ils ont fait un voyage incroyable dans le cercle polaire et pour Harry il n'y a plus aucun frein à leur amour». Et comme le dit un dicton venu du froid (on ne sait plus exactement où) : voyage en amoureux dans le cercle polaire est souvent promesse de bague à l'annulaire...



GROSSESSE



Quand on est enceinte on doit parfois changer son mode de vie et surveiller un certain nombre d'habitudes, l'alimentation en fait partie. Eclairage sur les aliments à éviter.

**A FUIR**

Pas de panique, les aliments à fuir ne sont heureusement pas si nombreux, ce qui permet de conserver des menus agréables et variés. Mieux vaut : proscrire le soja et les produits de soja (jus de soja, tofu, desserts ou yaourts au soja) car les phyto-œstrogènes (substances proches en terme de molécule

des hormones féminines) qu'ils contiennent passent à travers le placenta et pourraient être néfastes au bon développement des organes génitaux de bébé. A fuir également : l'alcool.

Concernant le café et le thé il est possible d'en boire à condition de modérer leur consommation car la caféine et la théine sont des excitants. Et si vous êtes carencée en fer, sachez que certaines substances (les tanins notamment) contenues dans le thé empêchent le fer de bien se fixer dans l'organisme. Mieux vaut donc limiter ces boissons à une ou deux tasses par jour. Pour les mêmes raisons, choisissez votre cola sans caféine.

## Les aliments déconseillés

**DES PRÉCAUTIONS A PRENDRE**

Tout d'abord, il est important de lire les étiquettes des produits pour éviter les additifs, les phytostérols (dans les margarines et autres yaourts anticholestérol).

Enfin il est indispensable de savoir que deux maladies peuvent être déclenchées par l'alimentation : la toxoplasmose et la listériose. Si vous n'êtes pas immunisée contre la première, ne mangez pas de viande saignante et lavez systématiquement à grande eau tous les fruits et légumes que vous souhaitez consommer crus. Cette maladie est due à un parasite qui vit dans la terre. On la retrouve dans

la viande crue, et il se transmet aussi par contact avec les chats et leurs déjections. Quant à la bactérie de la seconde, on la retrouve dans les plats qui ont séjourné trop longtemps dans le réfrigérateur, la charcuterie cuite, les coquillages et les crustacés, les produits laitiers au lait cru (en particulier les croûtes de fromage). Évitez donc ces ingrédients, ne consommez que des produits pasteurisés et soyez très vigilante au respect de la chaîne du froid. La listériose touche 1 femme enceinte sur 1 000, ce qui n'est donc pas si rare...

ETUDE

## LE MARIAGE SERAIT BÉNÉFIQUE POUR LE CŒUR

Selon une étude américaine les personnes mariées ont moins de risque de maladies cardiovasculaires que les célibataires, les veufs ou les divorcés... Le mariage est bénéfique pour le cœur, selon une vaste étude américaine qui suggère que les personnes mariées ont moins de risque de maladies cardiovasculaires que les célibataires, les veufs ou les divorcés. "Les résultats de l'étude ne devraient certainement pas inciter quiconque à se marier de façon précipitée", souligne le principal auteur de ces travaux, le Dr Carlos Alviar de la faculté de médecine Langone de l'Université de New York. Une étude réalisée sur plus de 3,5 millions de per-

sonnes L'étude, réalisée à partir des dossiers médicaux de plus de 3,5 millions de personnes âgées de 21 à 102 ans sur l'ensemble des Etats-Unis, a été présentée vendredi à la conférence annuelle de l'American College of Cardiology (ACC) réunie à Washington.

De petites études faites précédemment étaient parvenues aux mêmes conclusions, relèvent ces chercheurs. Mais expliquent-ils, l'étendue de cette dernière recherche a permis pour la première fois d'établir les risques respectifs pour quatre pathologies vasculaires (maladies artérielles périphériques, cérébrovasculaires, de l'artère coronaire et l'anévrisme de l'aorte abdominale) en fonction des diffé-

rentes situations de famille.

**5 % DE RISQUE EN MOINS**

Ainsi, pour les personnes mariées, le risque de toutes maladies cardiovasculaires était 5 % moindre comparativement aux célibataires. Les probabilités de souffrir d'un anévrisme de l'aorte abdominale, de maladies cérébrovasculaires et de maladies des artères dans les jambes, étaient réduites de 8 %, 9 % et 19 % respectivement.

De son côté, le divorce était lié à de plus grandes probabilités de souffrir de toutes les pathologies vasculaires: anévrisme de l'aorte abdominal, maladie de l'artère coronaire et d'accidents cérébrovasculaires.



### Les DEBATS

Quotidien national d'information  
Edité par la SARL MAHMOUDI INFO

Le fondateur  
Abderrahmane Mahmoudi

• Gérante Naïma MAHMOUDI • Directeur de la publication Aïssa KHELLADI •

• Direction-Administration 2, boulevard Mohamed V, Alger. Tél. : 021.78.14.16 -

Fax : 021.78.14.17 - Service Publicité : 021.78.14.17 • Email : Lesdebats@hotmail.com •

Web : <http://www.lesdebats.com> • Impression SIA • Publicité ANEP 1, avenue Pasteur, Alger, Tél. : 021.73.30.43

## SPORTS ▶▶

Equipe nationale

## Les Verts déjà sous pression

Le match nul face au Zimbabwe ne sera pas sans conséquences sur la sélection nationale de football qui est déjà sous pressions dès l'entame de la compétition. Il faut savoir que ce premier match était très important pour les Verts qui se devaient de l'emporter pour évacuer le doute. Malheureusement, le syndrome n'a pas été écarté, et la sélection nationale rate toujours son entame du tournoi africain comme cela a été le cas lors des précédentes éditions. En faisant une analyse exhaustive de cette partie, on verra que les Fennecs avaient raté le coche en première période en laissant les «Warriors» du Zimbabwe jouer et n'exerçant pas un pressing constant sur l'adversaire qui s'est permis de se jouer de notre défense en se faisant aider par des joueurs qui, il faut se le dire en face, n'ont pas le niveau pour figurer en sélection, et notamment, le latéral droit et sociétaire du Club Africain de Tunis, Mokhtar Belkhit qui s'est fait tromper par un attaquant adverse, avant de provoquer un penalty stupide en faisant un tirage sur maillot flagrant. La défense a été dans un jours sans, mais ce compartiment n'était pas le seul qui n'a pas marché, puisqu'il y a aussi le milieu qui était carrément absent, avec Guedioura et Bentaleb qui ont rien fait dans l'entre-jeu. Il y aussi Brahimi qui a manqué de tact et n'a pas pu trouver la faille, alors que l'attaquant, Slimani était dans un jour sans et n'a rien entrepris pour marquer. Les Algériens devraient remercier Mbolhi qui a évité aux Verts une débâcle et Mahrez qui a évité la défaite à l'EN avec ses deux buts inscrits. Les



Fennecs sont maintenant sous une grande pression et devraient se concentrer sur leur prochain match face à la Tunisie qui devient décisif étant donné qu'il faudra le

gagner, à tout prix sous peine de se voir éliminer d'entrée. Quatre jours pour préparer ce rendez-vous devraient suffire au coach, Belge, qui devrait aussi revoir sa

copie, lui qui n'a pas su faire les changements qui s'imposent en attaque surtout.

Imad M.

Henry Kasperczak

## "Pas le droit à l'erreur face à l'Algérie"

Le sélectionneur de l'équipe tunisienne de football le Franco-polonais Henry Kasperczak a qualifié dimanche soir de «décisif» le match face à l'Algérie prévu jeudi au stade de Franceville (17h00) comptant pour la 2e journée (Gr.B) de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017 au Gabon (14 janvier-5 février). «C'est un match difficile que nous ne devons en aucun cas rater. Pour moi, se sera un tournant important dans l'optique d'une qualification au 2e tour de la compétition. Nous gardons nos chances intactes, la victoire est impérative lors de ce duel maghrébin»,

a estimé le coach des «Aigles de Carthage» lors d'une conférence de presse à l'issue de la défaite concédée face au Sénégal (2-0). L'Algérie a complètement raté ses débuts en concédant le match nul (2-2) face aux «Warriors» du Zimbabwe. «Je regrette beaucoup cette défaite, notamment les nombreuses occasions ratées en seconde période. Mais dans l'ensemble, il y'a eu des choses positives. Le Sénégal a eu beaucoup de chance à marquer. Elle a confirmé qu'elles restaient une équipe solide dans ses trois compartiments», a-t-il ajouté. De son côté, le sélectionneur du Sénégal

Aliou Cissé a relevé le mérite de ses joueurs dans cette victoire. «Le mérite revient aux joueurs. Ils ont été combattifs jusqu'au bout. Nous avons trouvé des difficultés en seconde période, en raison de la réaction des Tunisiens qui voulaient revenir dans le match. C'est très important de démarrer le tournoi par une victoire», a-t-il souligné. Lors de la 2e journée, prévue jeudi, l'Algérie et la Tunisie seront opposés dans un match qui promet (17h00) alors que le Sénégal jouera la qualification face au Zimbabwe (20h00).

Aliou Cissé  
(sélectionneur du Sénégal)

## «On est content»

Aliou Cissé, le sélectionneur du Sénégal, était très heureux de la victoire de son équipe contre la Tunisie (2-0). Aliou Cissé (sélectionneur du Sénégal) : «On a fait plutôt une bonne première mi-temps. La deuxième a été beaucoup plus difficile. La Tunisie, techniquement, on savait que c'était une très belle équipe. Elle l'a été, on l'a vu, mais les garçons ont tenu, on a été costaud. Le résultat est là, on est satisfait, on est content. Parce que le résultat est là. C'est important de gagner le premier match dans une compétition internationale, on l'a fait. La finalité du football, ce n'est pas de dominer, c'est de gagner. La Tunisie nous a dominés par moment. On a eu aussi des moments qui ont été très bien. Et le résultat final, c'est ce que le Sénégal a gagné 2-0 et c'est ce qui est important dans le football.» Henry Kasperczak (sélectionneur de la Tunisie) : «On regrette beaucoup après ce match, les nombreuses occasions et un bon jeu, en deuxième mi-temps de l'équipe tunisienne. Pour faire un bon résultat, il faut marquer des buts. Les Sénégalais avaient plus de chance pour marquer sur coup de pied arrêté. Mais ça compte énormément, parce qu'après ce match, ils sont satisfaits avec la victoire.»

Renouvellement des instances sportives

## Ould Ali appelle au respect des dispositions légales et réglementaires

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali a appelé, dimanche, les secrétaires généraux des Fédérations algériennes à faire appliquer et respecter les dispositions légales et réglementaires en vigueur, lors de l'opération de renouvellement des instances sportives nationales. «Les dispositions légales et réglementaires qui régissent le processus de renouvellement des instances sportives nationales doivent être mises en évidence, lors des prochaines assemblées générales électorales des fédérations», a insisté M. Ould Ali, lors de la réunion tenue avec les secrétaires généraux des fédérations sportives nationales, au siège de son département. Au cours de cette rencontre, à laquelle ont également assisté les cadres du ministère et le président du Comité olympique et sportif algérien (COA), Mustapha Berraf, le premier responsable du secteur a tenu à sensibiliser les SG de l'ensemble des fédérations sur l'importance du travail qui les attend durant l'opération de préparation et d'organisation des prochaines assemblées. «La rencontre d'aujourd'hui est à la fois capitale et très importante. Elle constitue une étape prépondérante dans le processus de renouvellement des fédérations sportives (...) C'est pour cela que j'insiste sur la responsabilité qui vous incombe dans cette opération et aussi sur l'étape de transition qui est très sensible. Vous êtes les garants de la réussite du processus», a lancé le ministre à l'adresse des SG des fédérations. Les secrétaires généraux présents ont été destinataires de toutes les informations, aspects et mesures en relation avec l'organisation et la gestion des deux assemblées (ordinaire et électorale). «Nous tenons, en collaboration avec le COA, à faire respecter les dispositions de la loi et du décret exécutif. Des instruments de suivi et de contrôle du processus de renouvellement seront mis en place», a conclu le ministre de la Jeunesse et des Sports.

Escrime/Mondial-2017 de fleuret dames

L'Algérie termine à la 14<sup>e</sup> et dernière place par équipes

La sélection algérienne d'escrime a terminé à la 14e et dernière place du classement par équipes de la 3e étape de la Coupe du monde de fleuret féminin, dimanche à la salle Harcha (Alger). En 1/8 de finale, les Algériennes Meriem Mebarki, Anissa Khelfaoui, Zeboudj Sonia et Narimene El-Houari ont perdu leur duel face aux Sud-Coréennes (45-21), avant de s'incliner en match de classement (9e-15e place) devant les Autrichiennes (45-23). Les coéquipières d'Anissa Khelfaoui se sont inclinées une nouvelle fois devant les représentantes de Hong

Kong (45-35), pour le classement des 13e et 14e places. «Le niveau de la compétition a été très relevé avec la présence des meilleures sélections. Nous avons essayé de relever le défi en incorporant quelques jeunes athlètes, mais sans pour autant attendre l'exploit. Le temps est venu pour rajeunir l'effectif national. C'est mon avis et c'est l'avis de la Fédération», a indiqué à l'APS l'entraîneur national, le Roumain George Kodreanu Murgur. Par ailleurs, les sélections russe et italienne ont atteint la finale, prévue en fin de journée, en battant en demi-finales, respectivement, la

France (45-28) et les Etats-Unis (45-36). En individuel, les escrimeuses algériennes Anissa Khelfaoui et Meriem Mebarki avaient été éliminées samedi du tableau des 64 en s'inclinant, respectivement, face à l'Américaine Sylvie Binder (15-11) et l'Autrichienne Freya Cenker (15-5). Les autres Algériennes engagées dans la compétition à savoir Sonia Zeboudj, Yasmine Tentaz, Narimene El-Houari, Yasmine Menaouer, Leïla Ghazi, Nihel Guemmar et Yelli Sadoudi, ont toutes été éliminées dès la phase de qualification, disputée samedi matin, tandis qu'Amira Rouibet a

déclaré forfait pour blessure. Outre l'Algérie, cette étape de la 30e édition de la coupe du monde de fleuret féminin enregistre la participation de l'Autriche, du Canada, de l'Espagne, de la France, de l'Allemagne, de la Grèce, du Hong Kong, de la Hongrie, de l'Italie, de l'Inde, du Japon, de la Corée du Sud, de la Pologne, de la Roumanie, de la Russie, de la Turquie, des Etats-Unis et de la Chine. L'étape d'Alger, la 3e de la coupe du monde-2017 après Cancun (Mexique) et Turin (Italie), est la seule inscrite au circuit d'Afrique de fleuret féminin.





Algier  
Ensoleillé  
Min 14 °C  
Max 28 °C



Oran  
Ensoleillé  
Min 12 °C  
Max 29 °C



Annaba  
Ensoleillé  
Min 15 °C  
Max 28 °C

http://www.lesdebats.com

## Le collectif contre l'islamophobie en France condamne Profanation d'un édifice destiné à abriter un lieu de culte musulman

Le collectif contre l'islamophobie en France (Ccif) a condamné hier la profanation d'un édifice destiné à abriter un lieu de culte et un centre culturel musulmans dans la commune de Genlis près de Dijon (centre-est de la France).

L'Association socio-culturelle et culturelle des musulmans de Genlis (Ascmg) «venait d'acquiescer ce bâtiment dans l'objectif d'en faire un lieu de culte dans le futur. Cette annonce, faite dans la presse régionale la semaine dernière, a déchaîné des sentiments abjects», selon le maire de cette ville, Vincent Dancourt. Le Ccif, qui déplore cette nouvelle profanation, «qui s'ajoute à toutes celles qui ont été perpétrées et déclarées, sans aboutir à des arrestations», rappelle dans un communiqué que ces actes sont la conséquence de discours politiques qui tendent à opposer des citoyens les uns contre les autres, et créent une atmosphère délétère, qui encourage et légitime le passage à l'acte islamophobe.

«Le vivre-ensemble et les libertés sont sacrifiés sur l'autel de basses visées électoralistes qui ne profitent qu'aux extrêmes», souligne le Ccif, notant que cet événement relance une nouvelle fois la question de la mise en place d'une commission d'enquête parlementaire sur l'islamophobie, qui devra faire un état des lieux et déterminer les responsabilités de chacun dans la multiplication des actes islamophobes.

Une enquête pour «provocation publique à la discrimination ou à la haine raciale» a été ouverte par la procureure de Dijon, Marie-Christine Tarare. Pour l'instant, les enquêteurs n'ont aucune piste et aucun individu n'a été interpellé.

Riad D.

## Brésil

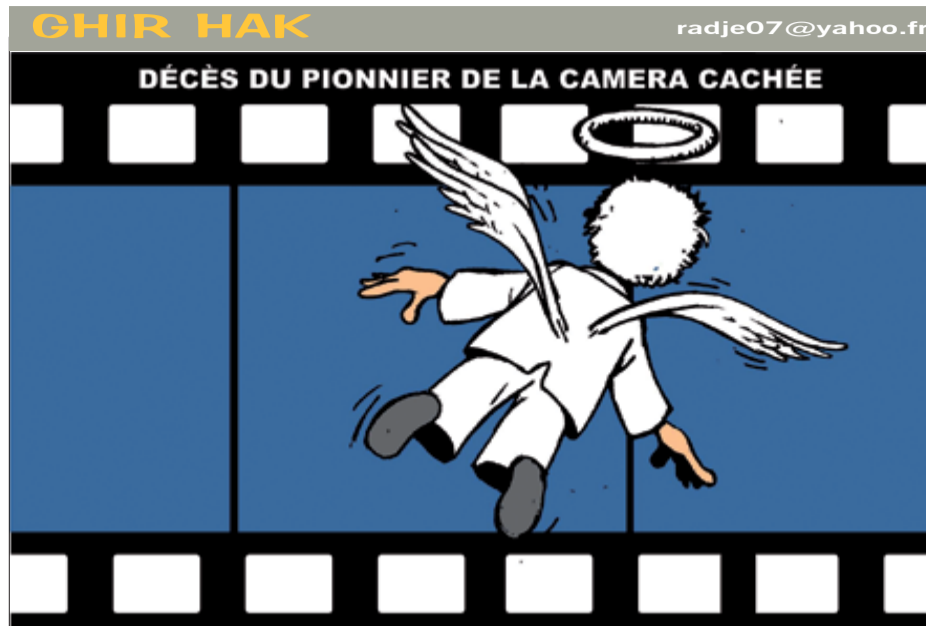
### Evasion spectaculaire de 28 détenus d'une prison

Quelque 28 détenus de la prison brésilienne de Piraquara, en région métropolitaine de Curitiba, capitale de l'Etat de Parana se sont évadés de manière spectaculaire, aidés par un groupe armé, ont annoncé les autorités locales. Les 28 détenus se sont évadés dimanche appuyés par un groupe armé, composé d'une quinzaine d'hommes, qui a fait exploser le mur de la prison dans les premières heures de dimanche et s'est engagé dans un échange de coups de feu avec la police, a relevé le secrétariat à la sécurité publique de cet Etat au sud-est du Brésil.

«Tout porte à croire qu'il s'agit d'une opération coordonnée qui a nécessité plusieurs jours de préparation», a estimé le secrétaire à la sécurité publique de l'Etat, Wagner Mesquita. Au moins deux détenus armés de «mitrailleuses et portant des gilets pare-balles» ont été tués par la police qui tentait d'empêcher l'opération d'évasion, selon l'institut médico-légal, qui a identifié les corps.

Dans leur fuite, quatre membres du groupe armé ont pris une famille en otage dans la ville de Quatro Barras avant de se rendre au bataillon des opérations spéciales de la police. Le jour même, dix autres détenus se sont évadés de la prison régionale d'Ibirité, en banlieue de Belo Horizonte, capitale du Minas Gerais (Est), rapportent les médias locaux. Les dix fugitifs, qui partageaient leur cellule avec trois autres détenus qui ont refusé de s'évader, ont scié les barreaux de la fenêtre et ont utilisé une corde fabriquée à partir des couvertures pour s'échapper.

T. L.



La cour d'Alger se prononcera le 22 janvier

## «Oussama Escobar» raconte son évasion de la prison d'El Harrach



La «décision» dans le procès en appel concernant l'affaire du baron de la drogue dit «Oussama Escoba», condamné à 5 ans de prison ferme pour «délit d'évasion de la prison d'El Harrach», sera prononcée dimanche prochain par le président de la chambre pénale près la cour d'Alger, a-t-on appris hier auprès de cette instance.

La section des délits près le tribunal d'El Harrach avait prononcé en octobre dernier à l'encontre du prévenu, poursuivi pour délit d'évasion en compagnie de 18 autres mis en cause dont son avocate, différentes peines allant jusqu'à la prison ferme.

Le représentant du parquet général a requis dimanche dans l'appel relatif à cette affaire qui s'est déroulé au niveau de la chambre pénale de la cour d'Alger «la requalification des faits liés au délit d'évasion» en crime

consistant à «diriger une association de malfaiteurs», passible de 10 à 20 ans de prison ferme et d'une amende allant de 10 000 à 100 000 DA, conformément à l'article 177, alinéa 3 du Code pénal. Le représentant du parquet général a soulevé l'exception «d'incompétence matérielle» de la chambre pénale près la cour, notamment suite aux déclarations du prévenu Oussama Henniche lors de l'audience où il a reconnu avoir planifié cette opération avec le concours de «mains extérieures» et «certains gardiens de la prison d'El Harrach».

En fait, à la question du juge, Tayeb Hellal concernant la méthode d'évasion de la prison d'El Harrach, considérée comme «une forteresse infranchissable», le prévenu a répondu qu'il avait planifié son évasion dès son arrivée à la prison de Koléa, où il a pu pour 500 000 DA obtenir un téléphone portable de l'un des

gardiens de la prison pour contacter ensuite ses complices qui lui ont permis de s'évader après son transfert à la prison d'El Harrach.

Il a ajouté qu'après avoir contacté son avocate (mise en cause également) qui lui a fourni des vêtements le 23 avril 2016 et avec le concours de certains gardiens, il a pu facilement sortir de la prison rejoignant directement le Maroc où il séjournait à Casablanca.

S'agissant des autres mis en cause (18) poursuivis dans cette affaire, le prévenu Henniche Oussama a tenté de nier leur implication.

Concernant son avocate, L. Zahira relevant du barreau de Sétif, le prévenu a fait de nouvelles déclarations la concernant en indiquant que cette dernière l'a aidé sous la menace, car son complice a kidnappé son seul fils.

A cet effet, le représentant du parquet général a considéré qu'il y avait lieu de prononcer l'incompétence matérielle de la chambre pénale avec «requalification des faits, de délit de fuite et participation à sa facilitation, en crime consistant à diriger une association de malfaiteurs à l'encontre du principal prévenu Henniche Oussama, et la participation pour les autres mis en cause». La défense a plaidé pour l'acquiescement et les circonstances atténuantes au profit de leurs mandants.

Reda A

Selon Merkel

## Les Européens ont leur destin en main

La chancelière allemande, Angela Merkel, a affirmé hier que les Européens avaient leur destin en main après des critiques du président élu des Etats-Unis, Donald Trump, à l'égard de l'Union européenne (UE).

«Je pense que nous, les Européens, avons notre destin dans nos propres mains. Je vais continuer de m'engager pour que les 27 Etats membres travaillent ensemble vers l'avenir face

aux défis du XXI<sup>e</sup> siècle», a-t-elle déclaré, interrogée lors d'une conférence de presse sur le soutien de M. Trump à la sortie du Royaume-Uni de l'UE et sa prédiction de voir d'autres pays faire le même choix.

Dans un entretien aux journaux allemand *Bild* et britannique *The Times*, le président élu, qui doit prendre ses fonctions vendredi, a de plus qualifié l'Alliance atlantique «d'obsolète» et dénoncé une

politique d'accueil migratoire «catastrophique» de la chancelière allemande.

«Mes positions sur les questions transatlantiques sont connues. Le président élu a une fois de plus exposé les siennes. Et lorsqu'il sera en fonction - ce qui n'est pas encore le cas - nous travaillerons naturellement avec le nouveau gouvernement américain et nous verrons bien quels accords nous trouverons», a-t-elle dit.

Reda A.

## ACTU...

### Secousse tellurique à Branis (Biskra) Pas de victime ou de dégât

La secousse tellurique ressentie lundi matin dans l'oasis de Branis (Biskra) n'a fait aucune victime ni de perte matérielle hormis une certaine confusion parmi la population, apprend-on auprès de la Protection civile. La même source a précisé à l'APS que la zone concernée est une région rurale non peuplée de la commune de Branis. Le Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (Craag) a annoncé hier matin une secousse tellurique de magnitude de 3,2 degrés sur l'échelle ouverte de Richter enregistrée à 8h41 (heure locale) dans la wilaya de Biskra.

L'épicentre de la secousse a été localisé à 14 km au nord-ouest de Branis dans la même wilaya, selon la même source. Durant le mois de novembre dernier, plusieurs secousses telluriques et répliques avaient été enregistrées dans la région de M'ziraâ dans la wilaya de Biskra. Dans la wilaya de Boumerdès, une secousse tellurique de magnitude de 3,3 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée hier à 00h01 (heure locale), a indiqué le Craag dans un communiqué. L'épicentre de la secousse a été localisé à 4 km au nord-est de Boumerdès (en mer), a précisé la même source.

R. N.

## Libye

### Un avion de chasse des forces loyales à Haftar abattu

Un avion militaire appartenant aux forces du maréchal Khalifa Haftar a été abattu dimanche à Benghazi, dans l'est libyen, alors qu'il effectuait des raids contre des positions terroristes, selon une source militaire. Le MiG-23 s'est écrasé après avoir été visé par «les milices extrémistes», a indiqué un chef des forces spéciales loyales à Haftar, cité par l'AFP, précisant que le pilote avait pu s'éjecter et était sain et sauf. Une source à la base aérienne de Benghazi, citée par des médias, a confirmé le crash, précisant que l'avion avait été touché par un «missile thermique».

Reda A.

## Bangladesh

### 26 condamnations à mort pour des assassinats politiques

Vingt-six personnes, dont des officiers d'une unité d'élite de la police, ont été condamnées à mort hier au Bangladesh pour des meurtres avérés dans le cadre de règlements de comptes entre responsables locaux du parti au pouvoir. «35 suspects coupables des enlèvements et meurtres de sept personnes» dans la ville de Narayanganj, au sud de la capitale Dacca, en avril 2014, a reconnu un juge au terme d'un procès très suivi au Bangladesh. «26 des suspects ont été condamnés à la pendaison et neuf autres à des peines de prison s'étendant de sept à 17 ans», a précisé le juge dans son verdict.

Pendant le procès, le parquet a décrit comment Nur Hossain, un conseiller municipal de Narayanganj et alors membre de l'Awami League de la Première ministre, Sheikh Hasina, avait engagé des membres d'une unité d'élite pour se débarrasser de son collègue et ennemi juré Nazrul Islam ainsi que quatre de ses conseillers.

R. K.